Neuchâtel — Nº 155 (8 pages) Un numéro 20 centimes Lundi 7 juillet 1952

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE :	30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER :	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

214me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

UN NOUVEL AVERTISSEMENT AUX BUREAUX FÉDÉRAUX

A cent mille voix de majorité, le peuple repousse les impôts nouveaux pour le financement de l'armement

Vingt-deux Etats sur vingt-cinq ont voté contre le projet

Affirmation massive contre la taxe des boissons tout spécialement en Suisse romande

Cette fois, l'avertissement est clair et il faut espérer que le Conseil fédéral, les parlementaires de la majorité et les grands partis helvétiques le comprendront.

Une fois de plus, le « pays légal » avait jeté dans la balance tout le poids de son influence — et il est lourd — mais une fois de plus le « pays réel » lui a répondu par une fin de recevoir. Le peuple, par cent mille voix de majorité, et les Etats, au nombre de 22 sur 25, ont repoussé l'inutile projet de prétendu financement du réarmement, qui n'était qu'un mauvais prétexte pour consolider et accroître l'impôt direct.

Le peuple a montré qu'il en avait assez de voir les bureaux fédéraux jouer avec son argent ; il s'est élevé en particulier contre l'absurde impôt sur les boissons qui avait pour effet d'accabler une branche de notre économie nationale que l'on est obligé de soutenir par ailleurs. Par dessus tout il a donné ce coup de frein salutaire que nous appelions samedi de nos vœux, à cette politique de centralisation et de socialisation fiscales qui fait tant de mal à la Suisse, parce qu'elle est profondément contraire à notre raison d'être même.

Voilà une belle victoire dont nous nous réjouissons pleinement et sincèrement. Elle est celle du bon sens et du fédéralisme. Elle est celle aussi de nos bons amis viticulteurs et vignerons qui ont su rallier à leur juste cause la majorité du pays et des cantons, en Suisse romande certes où le fait était acquis d'avance, mais en Suisse alémanique aussi. Et cela fait honneur à nos compatriotes d'outre-Sarine qu'on calomniait lorsque, dans certains milieux officiels, on prétendait qu'ils seraient « très furieux » d'un vote négatif des cantons de langue française !

~~~

A ce vote négatif, la Suisse allemande a donc largement contribué. Même Berne, Zurich et Soleure qui sont les trois Etats acceptants, n'ont eu qu'une majorité affirmative dérisoire. A Saint-Gall, à Schaffhouse, à Bâle-Campagne, en Thurgovie, en Argovie, en Appenzell, la majorité négative est des plus honorables. Dans les Grisons qui ont besoin de l'aide fédérale, les oui et les non s'équilibrent à peu près, mais à l'avantage quand même de ces derniers. Bâle-Ville n'a nullement suivi l'exemple des deux autres grandes cités, Zurich et Berne. Quant aux cantons de la Suisse primitive, si l'opposition n'a pas été aussi forte qu'on pouvait le souhaiter — elle s'y est affirmée pourtant aussi — c'est sans doute que l'on y suit assez fidèlement les mots d'ordre du Parti conservateur et que l'on y a plus pensé à l'armée qu'à l'impôt !

En Suisse romande unanime, qu'il s'agisse de Vaud, de Genève, de Fribourg, du Valais et de Neuchâtel, c'est à une véritable vague de fond que l'on a assisté. Les résultats de notre canton, en particulier, nous rendent heureux. Aucune commune, ni grande, ni petite, ne présente de majorité affirmative. Et le fait est unique à notre connaissance.

Les Montagnes neuchâteloises ont « marché » comme le Bas et comme les Vallées contre cette superfiscalité aussi vaine qu'étouffante. Les partis bourgeois avaient eu le courage d'ailleurs de ne pas modeler leur attitude sur les grands partis suisses. Ils ont montré ainsi qu'ils savent être proches de l'électeur et de l'opinion.

Les 3617 opposants constituent, par ailleurs le tiers seulement des effectifs que le Parti socialiste parvient en général à mobiliser dans notre canton. Ce piètre résultat est peut-être bien dû à l'attitude sectaire (et qui détonnait) du nouveau rédacteur de « La Sentinelle » lequel — nous n'avons pas voulu le relever au cours de la campagne, mais nous tenons à le faire aujourd'hui — a cru devoir masquer, sous des épithètes plus que vives à l'égard de ses adversaires, le dépit qu'il ressentait vraisemblablement en considérant qu'un nombre grandissant de socialistes et de syndicalistes étaient aussi hostiles que nous-même au projet. L'« imposture » — puisque le mot a été employé — consisterait de toute évidence à continuer de parler de démocratie et de progrès social pour défendre des thèses que le peuple a si vigoureusement repoussées.

~~~

Quant au financement de réarmement, inutile d'allonger. S'il est respectueux des règles de la démocratie, M. Weber, pour la couverture des dépenses militaires, n'a plus qu'à prendre l'argent... où il est, c'est-à-dire dans les caisses fédérales. Pour le surplus, un retour un peu plus résolu à une politique d'économies ne serait pas mauvais.

En tout cas, il est exclu après les « non » répétés de ces derniers mois de chercher un nouveau biais pour tourner la volonté populaire. L'opinion désormais alertée veillera toujours au grain.

René BRAICHET.

Les résultats dans le canton

District de Neuchâtel	Oui	Non
1. Neuchâtel	553	1906
2. Serrières	56	190
3. La Coudre	75	128
4. Hauterive	20	68
5. Saint-Blaise	28	214
6. Marin-Epagnier	19	67
7. Thielle-Wavre	5	22
8. Cornaux	9	64
9. Cressier	20	131
10. Enges	1	19
11. Le Landeron-Combes	17	207
12. Lignières	11	63
Total	814	3079
District de Boudry		
13. Boudry	35	216
14. Cortaillod	21	202
15. Colombier	33	232
16. Auvernier	13	151
17. Peseux	111	363
18. Corcelles-Cormondr.	47	272
19. Bôle	18	89
20. Rochefort	6	56
21. Brot-Dessous	10	27
22. Bevaix	21	175
23. Gorgier-Chez-le-Bart.	15	117
24. Saint-Aubin-Sauges	21	119
25. Fresens	—	37
26. Montalchez	1	16
27. Vaumarcus-Vernéaz	5	24
Total	357	2096
District du Val-de-Travers		
28. Môtiers	9	115
29. Couvet	114	294
30. Travers	50	152
31. Noiraigue	13	80
32. Boveresse	6	45
33. Fleurier	101	263
34. Buttes	31	77
35. La Côte-aux-Fées	8	51
36. Saint-Sulpice	13	59
37. Les Verrières	42	119
38. Les Bayards	4	55
Total	391	1310

District du Val-de-Ruz	Oui	Non
39. Cernier	39	119
40. Chézard-Saint-Martin	11	79
41. Dombresson	16	68
42. Villiers	7	35
43. Le Pâquier	1	21
44. Savagnier	10	94
45. Fenin-Vilars-Saules	4	38
46. Fontaines	6	54
47. Engollon	—	15
48. Fontainemelon	36	52
49. Les Hauts-Geneveys	9	48
50. Boudevilliers	6	46
51. Valangin	21	55
52. Coffrane	7	62
53. Geneveys-s.-Coffrane	10	49
54. Montmollin	3	32
Total	186	867
District du Locle		
55. Le Locle	505	882
56. Les Brenets	63	88
57. Le Cerneux-Péquignot	9	43
58. La Brévine	4	66
59. Le Bémont	—	22
60. La Chaux-du-Milieu	11	44
61. Les Ponts-de-Martel	58	110
62. Brot-Plamboz	3	29
Total	653	1284
District de la Chaux-de-Fonds		
63. La Chaux-de-Fonds	1172	2328
64. Les Eplatures	22	53
65. Les Planchettes	2	16
66. La Sagne	20	45
Total	1216	2442
Récapitulation par districts		
1. Neuchâtel	814	3079
2. Boudry	357	2096
3. Val-de-Travers	391	1310
4. Val-de-Ruz	186	867
5. Le Locle	653	1284
6. La Chaux-de-Fonds	1216	2442
Total général	3617	11078

Electeurs inscrits : 41454.
Participation au scrutin : 36 %.

Résultats fédéraux

	Oui	Non
Zurich	68706	67000
Berne	40317	38853
Lucerne	11478	15149
Uri	1726	1842
Schwyz	1906	5057
Obwald	796	1378
Nidwald	1172	1604
Glaris	2571	3321
Zoug	1708	2506
Fribourg	2866	10699
Soleure	11560	9790
Bâle-Ville	9000	10340
Bâle-Campagne	5818	8237
Schaffhouse	5247	7192
Appenzell (Ext.)	2806	6162
Appenzell (Int.)	418	993
Saint-Gall	20333	26971
Grisons	8776	8840
Argovie	29842	35301
Thurgovie	11146	16452
Tessin	4052	6577
Vaud	5252	31439
Valais	1558	11157
Neuchâtel	3617	11078
Genève	3364	14267
Total	256035	352205

Participation au scrutin : 43 %.

Le nouveau barrage de Vernayaz

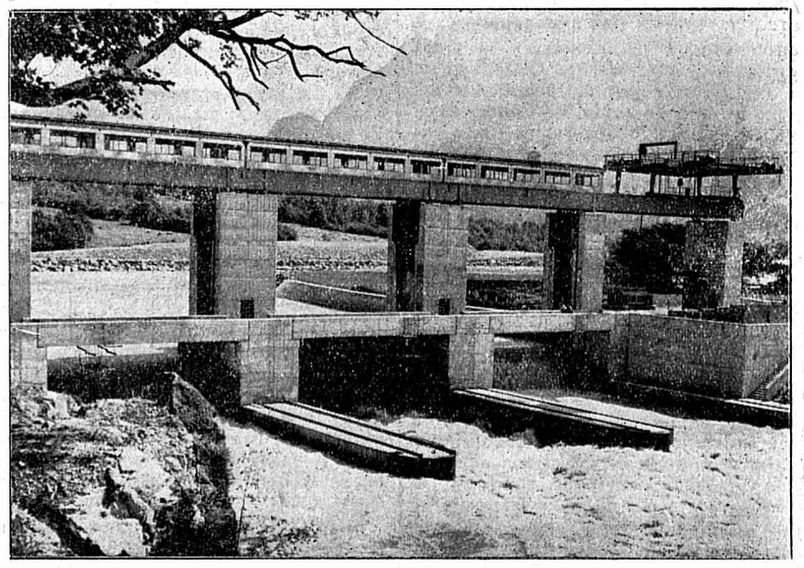

Voici le barrage du Rhône près de Vernayaz qui alimente la nouvelle usine hydro-électrique de Lavey inaugurée mardi dernier. La production annuelle sera de 325 millions de kW/h.

Un événement politique d'importance outre-Doubs

Rupture au sein du R.P.F.

A la suite du vote d'une «motion de discipline» par le congrès de ce groupement une quarantaine de députés et une quinzaine de sénateurs vont quitter le Rassemblement

PARIS, 6 (A.F.P.) — Le Conseil national du R.P.F. a ouvert, samedi, à Saint-Maur, dans la banlieue parisienne, son débat sur la cohésion du groupe parlementaire.

La séance, qui a lieu à huis clos, a débuté par des exposés de MM. Jacques Soustelle, président du groupe parlementaire R.P.F., et Louis Terrenoire, secrétaire général du Rassemblement.

Le Conseil national a voté par 478 voix contre 56 et plus de 600 abstentions la « motion de discipline » présentée par le Conseil de direction.

En conséquence, le départ d'un certain nombre de députés du R.P.F., qui ont soutenu de leurs suffrages le gouvernement Pinay, apparaît désormais inéluctable.

Le vote a donné lieu à des incidents assez vifs.

La motion de politique générale

SAINT-MAUR (banlieue de Paris), 6 (A.F.P.) — Le Conseil national du Rassemblement du peuple français a adopté dimanche matin une motion de politique générale dans laquelle après avoir dénoncé de nouveau le régime instauré en 1946 malgré et contre le général de Gaulle, il constate notamment « que l'actuelle expérience, succédant à d'autres aussi vaines, en dépit des illusions, aboutit à une nouvelle démonstration de l'impossibilité de faire aucune politique cohérante dans le cadre du système actuel ».

Le Conseil national du R.P.F. invite ensuite tous les compagnons du Rassemblement à se donner activement à leur mission avec une énergie accrue dans la cohésion retrouvée et « à souhaiter ardemment le regroupement de tous les Français, de toutes les organisations qui veulent, comme le R.P.F., préparer et réaliser la rénovation sociale, nationale et internationale qui devait être le fruit de la libération ».

Des délégués régionaux de la Bretagne ont déposé une motion demandant aux parlementaires de bien vouloir remettre leurs mandats à la disposition des militants et des électeurs.

On indique d'autre part dans les couloirs du Conseil national, que l'état de rupture, qui s'est fait jour samedi, était effectif bien avant la réunion du Conseil national du Rassemblement.

Quelle voie choisiront les schismatiques ?

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

Le vote par 478 voix contre 56 et plus de 600 abstentions de la motion instituant la discipline de vote au sein du groupe parlementaire gaulliste pour les scrutins importants consacre la rupture de fait existant entre les dissidents et les orthodoxes du R.P.F. à l'Assemblée nationale.

Le chiffre des députés et sénateurs qui reprennent ainsi leur liberté d'action n'est pas encore exactement connu. On l'apprendra demain mardi à l'issue d'une réunion des parlementaires dont on assure qu'ils seront au moins quarante à l'Assemblée et une quinzaine au Conseil de la République.

M.-G. G.

(Lire la suite en dernières dépêches)

UN CHASSEUR DE SOUS-MARINS

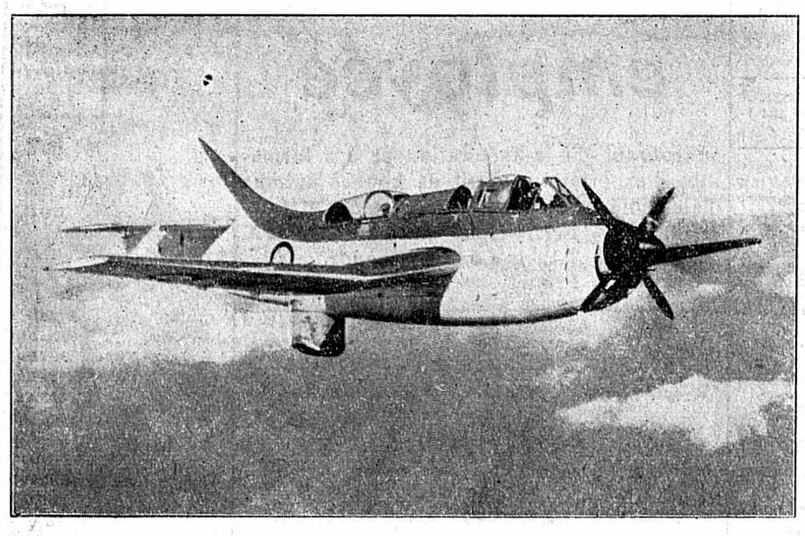

Voici la première photographie aérienne du nouveau chasseur britannique de sous-marins, le « Gannet » qui est construit actuellement en priorité sur tous les autres appareils anglais. Cet avion est équipé de deux propulseurs à turbine et d'un radar.

Dans un discours prononcé à Nich

Tito accuse la Russie de tenter d'éloigner la Yougoslavie des nations occidentales

BELGRADE, 6 (Reuter). — Le maréchal Tito a prononcé dimanche à Nich un discours au cours duquel il a exposé ses griefs à l'égard de Moscou. Il a reproché au Kremlin de tenter d'éloigner la Yougoslavie de l'Occident.

L'Union soviétique tend maintenant, par des moyens moins cachés, de troubler notre amitié avec l'Occident. C'est ainsi qu'elle fait circuler le bruit que nous serions en secret des amis de l'U.R.S.S. Plusieurs diplomates soviétiques s'approchent publiquement de nous d'une façon très amicale et le sourire aux lèvres.

Mais nous ne voulons rien avoir à faire avec l'U.R.S.S. Les Soviets veulent empêcher les peuples pacifiques de nous livrer l'aide dont nous avons un si pressant besoin. J'espère qu'ils n'auront pas de succès.

« Nous ne sommes pas les valets de l'U.R.S.S. »

L'affirmation que la Yougoslavie s'approche de plus en plus de l'U.R.S.S. est considérée par Tito comme un mensonge évident.

Nous en sommes toujours au point où nous en étions en 1948. Nous affirmons que l'U.R.S.S. n'est pas fondée à faire de telles affirmations. Nous ne voulons pas être les valets de la Russie soviétique et cette attitude sera maintenue tant que les dirigeants soviétiques n'auront pas modifié leur politique.

Pour le maréchal Tito, la Yougoslavie est un élément de paix dans les Balkans. C'est pourquoi elle a amélioré ses relations avec la Grèce et la Turquie et ces derniers temps avec l'Autriche. Bien que son gouvernement soit partisan d'une collaboration étroite avec toutes les nations travaillant pour la paix, a déclaré le maréchal, la Yougoslavie ne se joindra à aucun pacte. Nous avons eu de mauvaises expériences autrefois avec des pactes semblables qui ont toujours été brisés.

Les relations entre l'Eglise et l'Etat

Parlant ensuite des relations entre l'Eglise et l'Etat, le maréchal a adressé un avertissement au clergé catholique de Croatie et de Slovenie ainsi qu'au clergé orthodoxe de Serbie, lui demandant de renoncer « à sa propagande séparatiste perfide » et de restreindre son activité à la religion. Cette propagande ne peut pas être tolérée. Plus vite elle sera abandonnée mieux cela vaudra. « Les relations entre l'Eglise et l'Etat sont un terrain peu sûr et glissant. Le gouvernement ne désire pas que ces relations deviennent plus mauvaises. »

menus propos

LE SOLEIL

« Non ! vraiment, c'est trop.! » La chaleur, comme de bien entendu. Elle tombe de haut. Et ça pèse. Le soleil se lève tôt, le soleil se couche tard, et, entre temps, le soleil travaille avec une ardeur qui nous consume. Nous ardons avec lui.

Nos jardins se dessèchent, notre langue se dessèche, notre pensée se dessèche. Le terrain se fendille, la broussaille se tord, tous les murs sont en pierre sèche, et dans l'eau, au bord de l'eau, poussent des belles filles mouillées qui, pelées de leurs vêtements, posent à ras de marée de très nus nénuphars. L'humanité tout entière s'est scindée en deux parties : celle qui nage et celle qui est en nage. Par-dessus tout cela, le soleil, au moment où nous écrivons ces lignes, roule royalement sa flamboyante citrouille d'un horizon bleu à l'autre horizon bleu.

Sous cette voûte chaleureuse, les passants courbent l'échine. Ils penchent comme les blés mûrs. Ils gagnent visiblement leur pain à la sueur de leur front. Ils tirent une langue écailleuse et ils aspirent à des verres pleurant la fraîcheur, à des verres où la bière qui coule amasse la mousse, à des tonnelles ombreuses où le choc sourd des chopes s'achoppe au tintinnabulis liquide du petit blanc glougloutant dans les carafes. Et pendant ce temps, le sieur soleil roule royalement sa flamboyante citrouille d'un horizon bleu à l'autre horizon bleu.

Les autocars arrivent et déversent un flot congestionné d'étrangers hilares, cuits et recuits, bouillis jusqu'à la désintégration. Des gens écrasés sur le pont de grands bateaux se demandent pourquoi il fait chaud sur l'eau. L'asphalte fond. Dans les pays civilisés, les camions collent à même le sol. Et ceux qui circulent, malgré tout, enroulent les routes autour de leurs pneus, supprimant ainsi toute circulation routière.

Les mers se dessèchent. On voit dans les ports des poissons tout étonnés venir faire leurs emplettes. Les sportifs, partis en radeau pour conquérir l'Océan, se voient obligés de faire du footing désertique dans des gouffres qui n'ont plus de sous-marin que la flore, la faune, et les épaves.

Et pendant ce temps, le sieur Soleil roule royalement sa flamboyante citrouille d'un horizon bleu à l'autre horizon bleu.

Les robinets ne coulent plus. Les frigidaires dégagent une chaleur intense. Le chien cesse d'aboyer, la caravane s'arrête. Le voilier s'immobilise. De la laitue à la courge, pas un légume qui bouge. L'ombre seule progresse, parce que par-dessus tout cela, le soleil roule royalement sa flamboyante citrouille d'un horizon bleu à l'autre horizon bleu.

Si ça continue, ce sera la fin du monde. Ce ne serait pas là une petite affaire. Songez-y. Quand on supporte tous les capitaux tant nationaux qu'étrangers, tant privés que publics, tous les capitaux, dis-je, investis dans cette gigantesque entreprise — et qui tourne rond, nul ne peut le nier — quand on pense à ce que cela représente non seulement de main-d'œuvre, mais encore de possibilités d'emploi de la dite main-d'œuvre, quand on réfléchit aux richesses en exploitation et à leur rendement annuel, quand on s'arrête à ce fonds inépuisable que forment toutes celles qui restent à exploiter, on s'aperçoit que cette fin représenterait une perte sèche incalculable, et cette perte paraît si sèche à l'électeur, isolé dans l'isoloir par crainte d'insolation (à moins qu'il ne pleuve exprès pour vous montrer que j'écris hier), si sèche qu'il en demeure la gorge serrée, et qu'il se demande si le moment est bien choisi pour proposer un nouvel impôt sur les boissons.

Et par là-dessus, le soleil roule royalement sa flamboyante citrouille d'un horizon bleu à l'autre horizon bleu.

OLIVE.

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHATEL

Aux abonnés du Service des Eaux

Vu la sécheresse persistante, qui provoque une augmentation constante de la consommation d'eau (elle a atteint 900 litres par habitant le 2 juillet) et une diminution progressive du débit des sources, nous nous voyons dans l'obligation de demander à nos abonnés (maraichers exceptés), de renoncer à l'usage de tourniquets hydrauliques ; tout écoulement permanent et arrosage au jet sont interdits.

Nous espérons que cet appel sera compris de notre population et de celle des communes avoisinantes qui sont nos abonnés.

LA DIRECTION
DES SERVICES INDUSTRIELS.

ENCHÈRES

Office des poursuites de Boudry

Enchères publiques à Boudry

Le mercredi 9 juillet 1952, dès 14 heures, il sera vendu par voie d'enchères publiques au local des ventes de l'Office, rue Louis-Favre à Boudry :

Un buffet de service ; un appareil radio Tesa ; un tiroir tourne-disques ; un canapé ; un fauteuil ; une table à ouvrage ; une machine à écrire Hermès-Baby, trois montres bracelet or et métal pour dames ; **une collection de timbres-poste suisses et étrangers ;** vingt châssis de couches vitrés ; ainsi que d'autres objets dont le détail est supprimé.

La vente aura lieu au comptant, conformément à la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite.

OFFICE DES POURSUITES.

IMMEUBLES

A vendre à Peseux une

maison familiale

de cinq pièces, tout confort, vue imprenable. Construction récente. Prix de vente : Fr. 55,000.—. Hypothèque 1er rang : Fr. 32,000.—. Faire offres sous chiffres P. 4559 N. à Publicitas, Neuchâtel.

VILLA FAMILIALE

de six ou sept pièces ou de deux ou trois appartements, serait achetée à Neuchâtel ou aux environs. — Offres sous chiffres G. L. 601 au bureau de la Feuille d'avis.

TÉLÉTRANSACTIONS S.A.

offre à vendre

chalets de plage à la Tène et à Portalban

Libres tout de suite.

S'adresser à

Télétransactions S. A.

Faubourg du Lac 2
Neuchâtel

A vendre dans la région du Vignoble, un

immeuble locatif

de sept logements, belle situation, rendement intéressant. S'adresser par écrit sous chiffres P. 4549 N. à Publicitas, Neuchâtel.

CHAMBRES

Chambre à louer — Ecluse 33, 3me à gauche.

Pour le 10 juillet **jolie chambre** pour personne sérieuse. Rue Matile 45, 1er étage à gauche.

Belle chambre

au centre, pour 2 mois. Epancheurs 8, 3me étage.

A louer pour monsieur une jolie chambre meublée, Bellevaux 14.

A louer une belle chambre non meublée, au centre. Demander l'adresse du No 597 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

A louer pour un mois, du 30 juillet à fin août, maison de six chambres

près de la mer

à La Haye, Hollande. — S'adresser à Mme Bridel-Wasem, Côte 46, téléphone 5 17 53.

A LOUER

un logement trois pièces, tout confort, pour la fin du mois, à personne solvable. Adresser offres écrites à F. K. 599 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer

On offre à louer à Neuchâtel, dans un immeuble neuf, un joli studio non meublé, libre à dater du 1er juillet 1952. Situation magnifique, à proximité du tram. Pour tous renseignements, s'adresser à l'étude Jacques Ribaux, Promenade-Noire 2, à Neuchâtel.

DEM. A LOUER

Fabriques de tabac réunies S. A. cherchent pour quelques ouvrières des chambres à Serrières ou dans les environs.

Deux dames cherchent à louer pour le 24 septembre un

appartement

de quatre chambres au 1er étage, éventuellement rez-de-chaussée, chauffage central, terrasse ou balcon, dans une localité aux environs de Neuchâtel. Adresser offres sous chiffres P. R. 570 au bureau de la Feuille d'avis.

Demoiselle cherche pour tout de suite une

chambre indépendante

pour 35 à 40 fr., si possible en ville. Adresser offres à Ginetta Carli, poste restante, Neuchâtel 1.

Je cherche à louer ou éventuellement à racheter un

petit chalet

situé au bord du lac entre Colombier et Saint-Blaise. — Adresser offres écrites à M. Y. 580 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

Chauffeur - livreur

est demandé pour remplacement du 8 août au 7 septembre. — Laiterie E. Gutknecht, rue du Bassin 1, Neuchâtel, tél. 5 16 72.

La Société de chant « L'ORPHÉON » de Neuchâtel met au concours le poste de

DIRECTEUR

Adresser offres, avec prétentions et curriculum vitae, au président M. Gaston Moulin, Parcs 67, Neuchâtel, jusqu'au 10 août 1952.

BRASSERIE DU CITY, Neuchâtel, cherche pour entrée tout de suite ou pour date à convenir une

bonne sommelière

Faire offres avec copies de certificats et photographie.

Fabrique des branches annexes de l'horlogerie du Jura neuchâtelois CHERCHE pour son département technique

radio-électricien ou électro-mécanicien

pour l'entretien d'appareils radio-électriques. Age minimum : 25 ans. Place stable et intéressante. — Ecrire sous chiffres *P 10894 N à Publicitas S.A., la Chaux-de-Fonds.*

Fabrique des branches annexes de l'horlogerie du Jura neuchâtelois CHERCHE pour son département technique une

employée

au courant de la facturation et des formalités d'exportation, ayant de bonnes notions d'allemand et d'anglais. Place stable et intéressante. — Ecrire sous chiffres *P 10893 N à Publicitas S.A., la Chaux-de-Fonds.*

FABRIQUE D'HORLOGERIE A NEUCHATEL
cherche une

employée de bureau capable

français, anglais, allemand. — Faire offres express avec prétentions de salaire et date d'entrée sous chiffres P. 4551 N., à Publicitas Neuchâtel

Etablissement hospitalier CHERCHE

laveur pour buanderie

et aide au jardin

ainsi qu'une

femme de chambre - lingère

Couple serait accepté. Places stables. — Faire offres avec références sous chiffres *P 10889 N à Publicitas S.A., Neuchâtel.*

Fabrique d'horlogerie de la région des lacs

cherche une

employée pour la rentrée et la sortie du travail

Faire offres avec prétentions de salaire, date d'entrée, sous chiffres P. 4550 N., à Publicitas Neuchâtel

Ferblantiers-appareilleurs

ou

ferblantiers-couvreurs

ou

bons manœuvres

sont demandés immédiatement
Faire offres à W. SUTTER à VICH (Vaud)
tél. 9 81 67

AUXILIAIRE

ou mécanicien

Importante entreprise de la place cherche un auxiliaire-mécanicien. Place stable. Adresser offres écrites à P. E. 453 au bureau de la Feuille d'avis.

La fabrique de moteurs ZURCHER & Co, S. A. à SAINT-AUBIN (Neuchâtel)

engagerait tout de suite

jeunes mécaniciens

pour la fabrication et revision de groupes et moteurs. Faire offres écrites au **bureau de la maison. Téléphone 6 71 42.**

On cherche pour tout de suite, une

fille de salle

Bon traitement assuré. Se présenter: pension D.S.R., Château 12, Peseux, téléphone 8 10 14.

On cherche immédiatement une

JEUNE FILLE

capable dans ménage soigné tél 5 18 08 ou demander l'adresse du No 554 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche pour entrée immédiate ou date à convenir un

fraiseur qualifié

(pour fraiseuse universelle)

Place stable et bon salaire
Adresser offres ou se présenter à
Fabrique de machines
JEAN VOUMARD
Neuchâtel — Saars 55

Horloger complet acheveur

avec mise en marche

remonteur

de mécanismes

régleuse

seraient engagés par

Fabriques Movado

Dépt Ralco

La Chaux-de-Fonds

On demande un(e)

cuisinier (ère) remplaçant (e)

pour 4 à 6 semaines.
Et une

femme de chambre

Occasion d'aider à servir (serait mise au courant) Date d'entrée à convenir. Adresser offres avec certificat à : Hôtel du Cheval Blanc, Colombier.

On demande pour le 1er août un honnête

jeune homme

propre, comme porteur dans uen boulangerie-pâtisserie, l'après-midi aide dans le laboratoire. Bons gages et bonne nourriture. Offres à W. Sieber, boulangerie - pâtisserie Rheinfelden (Argovie).

Horlogerie de la ville cherche un

rhabilleur

Travail à domicile. Adresser offres écrites à C. R. 585 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. D'EMPLOIS

Nous cherchons places pour jeunes gens et jeunes filles de 15 à 17 ans en qualité d'

aides de campagne, aides de ménage

etc., pour la durée des vacances (14 juillet au 20 août). — Familles protestantes, pouvant offrir vie de famille, bons traitements, et comme conditions : logé, nourri et argent de poche Fr. 2.— par jour, sont priées d'écrire à l'Office de placement de l'Eglise nationale, 56, Alfred - Escherstrasse, Zurich

Institut de jeunes filles (Suisse romande) cherche

maître ou maîtresse interne

de mathématiques et de sciences. Entrée 22 septembre. Adresser offres avec curriculum vitae, photographie et prétentions de salaire sous chiffres PX 36529 L à Publicitas, Lausanne.

A placer du 15 juillet au 15 août 1952

8 maçons
20 manœuvres

Adresser offres sous chiffres P. 4592 N. à Publicitas, Neuchâtel.

Dame propre et honnête, active et sérieuse, cherche des

journées

(lessives et nettoyages). Demander l'adresse du No 595 au bureau de la Feuille d'avis.

PERDUS - TROUVÉS

Perdu un

TROUSSEAU

de petites clés avec étiquette (L... Couvet-Suisse). Récompense à qui le renverra à A. L 596 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

TAPIS

Deux superbes milieux 2,50 × 3,50 m. et 2,30 × 3,20 m. Prix très avantageux. — BENOIT. Tél. 5 34 69

A vendre une

chambre à coucher

ancienne. Sommier métallique. Prix 150 fr. Demander l'adresse du No 600 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre à bon prix pour cause de déménagement un

fourneau-cuisinière « AGA »

avec boiler. Adresser offres écrites à K. R. 520 au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS MÉDICAUX

Dr Aline BUTTICAZ

ne reçoit pas lundi 7 juillet

PROF. MÉDICALES

Mme M. Monnat

MASSEUSE
Rue Louis-Favre 29

ABSENTE

jusqu'au 20 juillet

DEM. A ACHETER

AUTO

ayant eu des accidents

serait achetée. Adresser offres avec détails et prix à D. N. 563 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à acheter une

cuisinière (à gaz)

quatre feux, à l'état de neuf, de préférence marque « Le Rêve ». Envoyer offres à case postale 4, Neuchâtel.

Boulangerie-pâtisserie

Couple du métier, solvable, cherche à reprendre ou à louer une petite boulangerie - pâtisserie pour tout de suite ou pour date à convenir. — Adresser offres écrites à P. B. 594 au bureau de la Feuille d'avis.

REMERCIEMENTS

Monsieur Charles BERGER et ses enfants, remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.

Les Prises de Gorgier.

Monsieur et Madame Paul STUCK-SCHWEIZER et leurs filles Christiane, Anne-Marie et famille, dans l'impossibilité de répondre individuellement aux nombreux témoignages de sympathie et envois de fleurs reçus à l'occasion de leur cruelle épreuve, par la perte de leur cher petit PAUL-ALAIN, remercient du fond du cœur toutes les personnes qui ont pris part à leur grand chagrin.

Neuchâtel, juillet 1952.

Doublez vos livraisons et gagnez encore du temps

avec un fourgon **MORRIS** COMMERCIAL

- Contenance énorme = livraisons importantes avec une seule charge.
- Larges portes d'accès latérales et postérieures = gain de temps au chargement et aux livraisons.
- Faible empattement et visibilité totale = allure rapide dans le trafic le plus dense.

MC 10/52

8 CV 3 vit. 700 kg. 4.25 m³

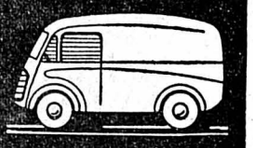

10 CV 4 vit. 1000 kg. 7 m³

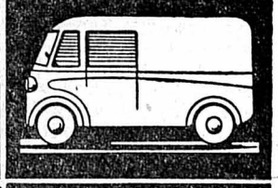

MORRIS est le fournisseur officiel et exclusif des P.T.T. anglais..... quelle référence

Agence pour le Canton de Neuchâtel et les Franches-Montagnes

GARAGE METROPOL
Adm. J.-P. Nussbaumer
Léopold-Robert, 165
LA CHAUX-DE-FONDS

Sous-agent : Garage de la Rotonde, Fbg du Lac, 39 NEUCHATEL

Châssis sur demande. Autres modèles : 400, 600, 1500 et 3000 kg.

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

« Nous étions sept astronautes »

Roman d'aventures

par **LUCIEN PRIOLY** 39

Nous étions sur la bonne voie.

— Vous aviez raison, nous approchons de l'eau : voici des « cycadées », constatait mon compagnon.

Ce disant, il me montrait des plantes au tronc court et massif revêtu d'une cuirasse écailleuse et couronné de frondes épaisses comme des sabres.

— On dirait des ananas en fer », constatais-je, définitivement résolu à ne plus rien vouloir admirer sur ce monde infernal.

Tout heureux de pouvoir avancer maintenant sans avoir à briser de barrière végétale, j'allais, droit devant moi, omnibulé par l'idée d'atteindre au plus vite le marécage salvateur. Je ne sentais plus la cuisante brûlure du soleil, ni les piqûres des insectes, ni les coupures des roseaux; j'allais, sans fatigue et sans crainte, comme si mon existence dépendait de ma marche.

Soudain, pourtant, les hautes herbes s'étant mise à remuer de façon inquiétante à quelques pas de moi, je m'arrêtai, brutalement arraché à mon mirage. Alors, sans transition, la peur m'étreignit, terreur animale qui me figeait sur place, passif et prêt à accepter la mort.

Von Bochen, que sa curiosité professionnelle poussait à ces actes téméraires, me dépassait et se précipitait dans la direction de l'insolite frémissement des roseaux. Quelques instants plus tard, il revenait, déçu :

— C'était un reptile hydrosaurien. Je n'ai pu en retrouver que les traces. Peut-être s'agissait-il d'un « téléosaurus ».

Et il ajoutait ingénument :

— Quel dommage qu'il ne soit pas resté là où il était !

Une ardeur égale à celle qui m'avait animé jusqu'alors s'emparait du savant qu'excitait la pensée de retrouver la bête fugitive.

D'énormes coquillages jonchaient le sol ; des libellules scintillantes s'envolaient sous nos pas ; les fades effluves de l'eau croupie parvenaient jusqu'à nous. Le marécage, sans nul doute, était, cette fois, tout proche.

Il était là, sous nos yeux !

Sa plaine liquide s'étendait presque jusqu'à l'horizon au-delà d'une étroite bande de sable curieusement hérissée de pâtés tronconiques, semblables à ceux qu'on pourrait faire en prenant pour moule une cuve haute comme un tonneau. Il était là, tout grouillant sur ses rives de monstrueux alligators au corps écailleux, tout parcouru en ses hauts fonds de sauriens colossaux plus redoutables encore, tout agité en ses eaux profondes des vivants remous de fauves aquatiques ; il était là, immense et nu, miroitant et boueux, plein de pièges et de dangers, mais je m'y sentais revivre, parce que l'atavique instinct nomade qui remontait du plus intime de mon être s'y épanouissait, libéré enfin de l'oppressante emprise de la sylve.

Pour des motifs au demeurant tout autres, le professeur Fritz von Bochen était, lui aussi, satisfait :

Arrêté près de moi, sa boussole à la main, il s'orientait et me déclarait bientôt :

— Tout va très bien. En longeant le marécage jusqu'à la ligne sombre qui ferme l'horizon à notre gauche, nous resterons sur la bonne route.

» C'est véritablement une chance que la boussole puisse servir ici — encore que dans d'autres conditions que sur la Terre, ; je me demande bien comment nous aurions pu faire pour nous diriger sur ce monde, sans cette précieuse petite aiguille aimantée. »

Sur ces mots, mon docte compagnon m'entraînait à sa suite en direction du rivage ou, pour être plus véridique, des peu rassurants sauriens qui le hantaient.

Tout en marchant, il ajoutait, parlant sans doute encore de la boussole :

— Bien malin, d'ailleurs, qui pourrait expliquer pourquoi il en est ainsi sur Vénus.

Puis, passant d'un sujet à l'autre et me montrant la masse hideuse et grouillante des crocodiles :

— Ce sont là des téléosauriens — « téléosaurus cadolensis » — ainsi nommés par Geoffroy. Cette espèce a été décrite par le grand Cuvier sous le nom de gavial de Caen, parce qu'on en trouve des restes dans votre province normande.

» Ce sont des crocodiles à vertèbres biconcaves cararctérisés par des orbites énormes et rapprochées. Ils ont cent soixante dents et...

— Ne croyez-vous pas qu'il vaudrait mieux, alors, les contempler de loin ?

Cette question remplissait mon chef d'une indignation non feinte :

— Ne pas nous en approcher ? Mais vous n'y pensez pas, jeune homme. Il importe que je sache si ces sauriens de la faune secondaire ont, comme les crocodiliens actuels, les vertèbres cervicales soudées.

Et, très digne, mon interlocuteur me plantait là, navré dans son for intérieur de mon peu de penchant pour les sciences naturelles, et poursuivait seul son chemin.

Que les théléosauriens eussent ou n'eussent pas les vertèbres soudées, cela me laissait froid. Pour moi, ce n'était, au fond, que des crocodiles quatre fois gros, au moins, comme ceux du Jardin des Plantes et dotés de cent soixante dents ; j'en savais assez avec cela.

Contrairement à mon attente, la venue de von Bochen mettait en déroute les redoutables objets de sa scientifique sollicitude. A grand renfort de coups de queue, les monstres écailleux se précipitaient dans l'eau bourbeuse et s'y cachaient.

Au fond, j'en étais déçu, car j'eusse aimé, par mon tir infaillible, sauver la vie à l'imprudent vieillard.

— Très intéressant ! me criait celui-ci en revenant vers moi.

» Avez-vous remarqué qu'ils peuvent tourner la tête ? Leurs vertèbres cervicales ne sont pas soudées. Plus précisément, elles ne le sont pas chez les « téléosaurus » et le sont chez les « macrorhynchus ».

— Les maquereaux quoi ? demandai-je, feignant de n'avoir pas compris.

— Les « macrorhynchus » ; vous savez bien ! ceux dont la tête est plus allongée et rappelle celle des gavials.

Et le professeur Fritz von Bochen de se frotter les mains, en signe de satisfaction.

Il m'avait maintenant rejoint. J'en profitai pour lui faire part de l'intérêt que je portais aux nombreux monticules que je voyais un peu partout alentour.

Du coup, je retrouvai ses faveurs.

CHAPITRE XLII

Où j'apprends des tas de choses

Deux fois vingt-quatre heures, nous avions cheminé sur la plage infestée de reptiles qui bordait le marécage. Et, de nouveau, depuis dix-huit heures, la nuit de brouillard nous immobilisait.

Il y avait donc près de cinq jours que, dans l'enthousiasme de l'ignorance, nous nous étions enfoncés, l'un suivant l'autre, dans la sylve pestilentielle et ténébreuse, sous les regards chargés de tristesse de ma chère Betty.

Dans quelles mortelles inquiétudes devait être notre compagne, à laquelle nous avions affirmé que notre absence ne durerait, en aucun cas, pas plus de quatre jours ! Mon cœur se serrait lorsque j'y pensais ; et ma crainte grandissait que l'incertitude de notre sort ne poussât la jeune fille à quelque initiative imprudente.

Ce souci — qui, d'ailleurs, m'était personnel — ce souci, dis-je, mis à part, nous pouvions nous estimer satisfaits de la façon dont s'était déroulée cette fraction de notre retour.

Le professeur Fritz von Bochen avait marché d'émerveillement en enchantement et je dois avouer que, dans l'éloquence de sa félicité, il était si persuasif que je prenais goût à la botanique et à la paléontologie comparées.

(A suivre)

Pour les grandes chaleurs choisissez nos House-Dresses en plissaline

House-Dress plissaline fine impression sur fond rouge bordeaux, bleu ou marine Tailles 38 à 44 au choix **22.-**

A notre rayon de **robes** vous trouverez de splendides modèles d'été en uni et fantaisie

16.50 29.50 39.- 49.-

Naturellement

AU LOUVRE
La Nouveauté S.A.
NEUCHÂTEL

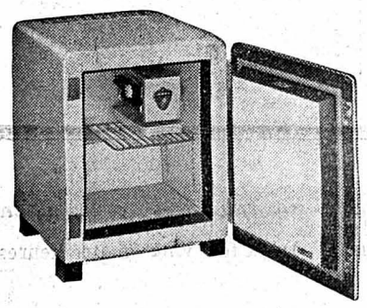

ARMOIRES FRIGORIFIQUES

MINERVA

Les armoires frigorifiques MINERVA sont des produits suisses de première qualité. Elles sont construites selon les tout derniers procédés de fabrication brevetés et leur système de réfrigération fonctionne sans discontinuer, absolument silencieux et antiparasite.
Le modèle de 40 litres peut se combiner avec une table ou être suspendu à une paroi.
Le modèle de 60 litres a la même hauteur que votre cuisinière, votre évier, etc.

MODÈLE M 40

Construction en métal Contenu 40 litres
Réglage automatique de la température

	Haut.	Larg.	Prof.
Dimensions extérieures	61	50	50 cm.
Dimensions intérieures	42	36	36 cm.

Tiroir spécial à viande
Grand tiroir à glace pour 21 cubes ou autres mets glacés
Grille réglable
Fermeture magnétique simple et pratique
Consommation de courant 90 Watts
Livrable pour toutes tensions jusqu'à 250 Volts
Prix : Fr. 375.—
Prêt à l'emploi avec câble et fiche
Garantie 2 ans

MODÈLE M 60

Construction en métal Contenu 60 litres
Réglage automatique de la température

	Haut.	Larg.	Prof.
Dimensions extérieures	83	56	55 cm.
Dimensions intérieures	60	40	27 cm.

2 tiroirs à glace pour 30 cubes ou autres mets glacés
3 grilles (2 réglables)
Consommation de courant 130 Watts
Livrable pour toutes tensions jusqu'à 250 Volts
Prix : Fr. 740.—
Prêt à l'emploi avec câble et fiche
Garantie 2 ans

H. BAILLOD S.A.
NEUCHATEL Tél 5 43 21

Pour la Fête de la jeunesse

Sandales Rigi

très flexibles, avec supports plantaires empêchant l'affaissement des pieds, semelles durables, idéales pour plage et vacances

Nos	22-26	27-29	30-35	36-42	43-47
	12.50	13.80	15.80	17.80	19.80

Vente exclusive pour le canton
Envoi contre remboursement à l'extérieur
J. STOYANOVITCH, bottier
Temple-Neuf 4 Neuchâtel

Pour les vacances, le lac et la montagne. !...

RADIOS PORTATIFS

Toutes marques (piles et secteur)
depuis Fr. 189.—
+ 5 % luxe

Bouées de plage
Balles de plage
Ballons de football
Jouets d'été
Chaises longues
Chaises de camping
Tables de camping
Meubles en rotin
Parasols, toutes grandeurs
chez
Meubles G. Meyer Neuchâtel

Les bons camemberts
M. Maire, rue Fleury 16

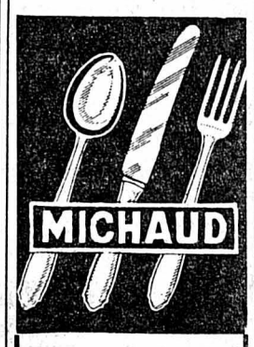

Place Purry 1
Neuchâtel

« FORD »

Baby C. 1935, 6 CV, quatre portes, en parfait état mécanique, à enlever, 800 fr. S'adresser : case postale 418, la Chaux-de-Fonds.

« RENAULT » «Juvaquatre»

1947, 6 CV, quatre portes, en bon état. Prix 1800 fr., excellente occasion. — S'adresser sous chiffres T. O. 561 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour vos vacances et vos voyages

André Perret
Opticien
Epancheurs 9
Neuchâtel

CANICHES

A vendre superbes caniches de la chienne Bella de Frontenex. 1er prix excellent Zurich 1947. — S'adresser à Mme Stalder, Estavayer-le-Lac (Fribourg).

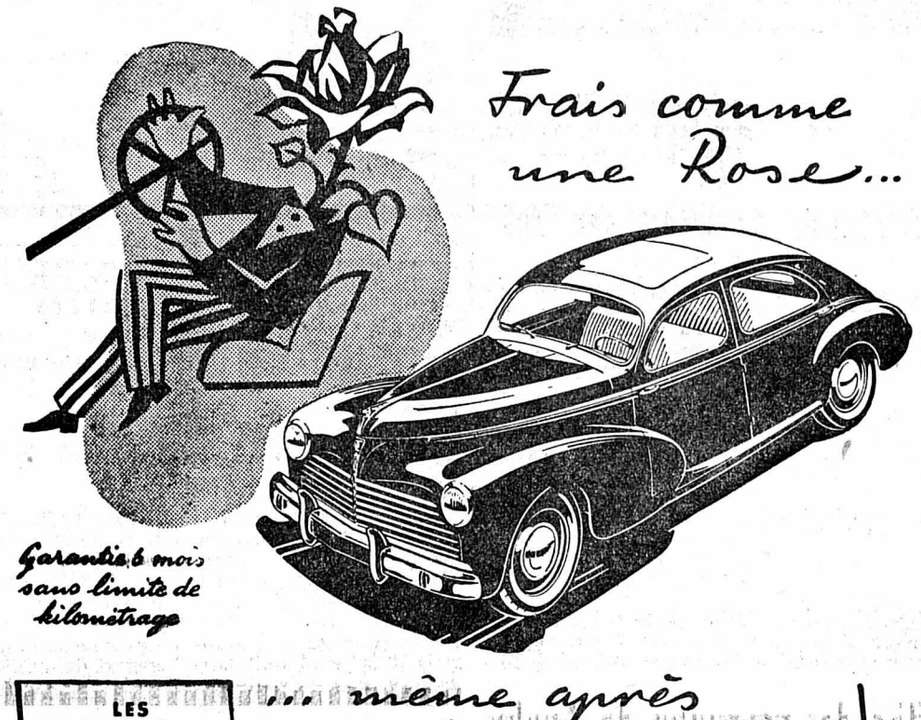

Frais comme une Rose...

Garantie 6 mois sans limite de kilométrage

... même après une longue étape !

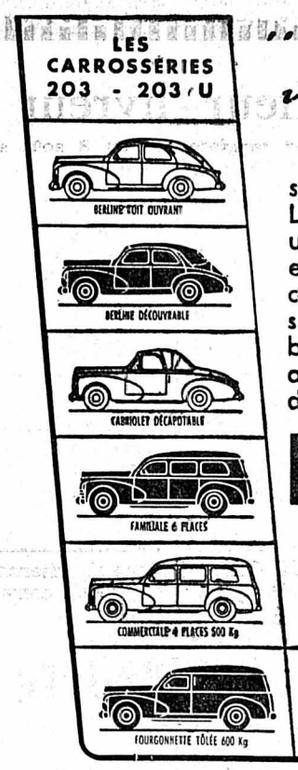

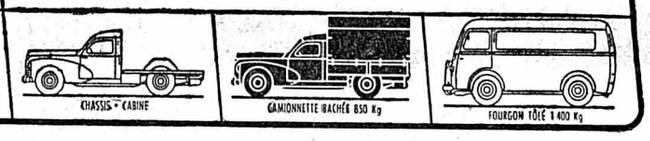

Les voitures rapides, d'un prix d'achat raisonnable, sont presque toujours "fatigantes". La 203 échappe à cette critique : même après une étape longue et difficile, chaque occupant est positivement "frais comme une rose". A cette particularité bien connue, s'ajoute la satisfaction, non moins appréciée, d'un faible budget kilométrique (consommation, entretien, amortissement). 203... la voiture économique de qualité.

Peugeot 203

depuis Fr. 8300.—

GARAGE DU LITTORAL
Nouvelle route des Saars — Tél. 5 26 38
J.-L. Segessemann - Neuchâtel

Ravissante robe de Promotion

en voile infroissable pékiné avec combinaison, jolies teintes pastels

Grandeur 65 cm.
32.50
augmentation par taille 2.—

GRANDS MAGASINS
AUX Armourins
NEUCHÂTEL

LES SPORTS

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Fausto Coppi, vainqueur de l'étape de dimanche, n'a plus à craindre aucun de ses rivaux

Après avoir joui d'une journée de repos à l'Alpe d'Huez, les 88 concurrents restant en lice ont quitté dimanche matin à 10 h. 30 Bourg-d'Oisans pour effectuer la grande étape alpine Bourg-d'Oisans - Sestrières avec l'ascension des redoutables cols de Croix-de-Fer, du Lautaret et du Télégraphe, ainsi que la longue montée finale vers Sestrières.

Dans la montée qui mène à Rivier-d'Allemont (km. 20 et 1280 m. d'altitude), le peloton se fractionne et il se forme un groupe de tête d'une vingtaine d'hommes où l'on trouve entre autres Geminiani, Coppi, Ockers, Magni, Bartali, Lauredi et Close.

Le col de la Croix-de-Fer

Geminiani attaque au tiers du col. Il est suivi par l'Espagnol Galabert. Un kilomètre plus loin, alors que « Gem » et Galabert sont au commandement, Dotto et Lauredi se détachent à leur tour. C'est alors que Fausto Coppi démarre d'une façon irrésistible. Le « campionissimo » rejoint tout d'abord Dotto et Lauredi. Les trois hommes poursuivent ensemble leur effort et dépassent « Gem » et Galabert. A quatre kilomètres du sommet, Coppi attaque encore une fois. Dotto et Lauredi sont les premiers à lâcher pied, puis c'est au tour de l'Espagnol et de « Gem ».

Fausto Coppi passe premier au sommet de la Croix-de-Fer, précédant de 40 secondes Galabert, qui bat au sprint Geminiani. Le Suisse Weilenmann, qui a effectué une bonne montée, est à 1' 50" environ.

Certains coureurs, qui avaient légèrement fléchi dans la montée — Robic par exemple — vont effectuer un très beau retour dans la descente sur Saint-Sorlin-d'Aroc (km. 44) et le Chambon (km. 47). L'on assiste à un regroupement des hommes qui ont passé en bonne position au premier col. Seuls Coppi et Geminiani sont très légèrement détachés et passent ensemble à Saint-Jean-de-Maurienne précédant un peloton d'une quinzaine de coureurs.

L'ascension du col du Télégraphe

Dès Saint-Michel-de-Maurienne l'on entreprend la montée du col du Télégraphe, seconde difficulté majeure de la course, altitude 1570 m. Dans la descente sur Saint-Jean-de-Maurienne, l'on apprend que deux graves chutes se sont produites, celles du Suisse Martin Metzger et du Parisien Renaud. Metzger a dû être transporté à l'hôpital.

En tête, l'échappée de Baroni et de Zelasco est réprimée dès les premiers lacets du col du Télégraphe. Le Guilly attaque le premier. Immédiatement, dans le peloton de tête, de nombreux coureurs sont lâchés : ce sont Carrea, Robic — qui va revenir dans le Galibier — Bernard Gauthier, Baroni et Dotto. Fiorenzo Magni est victime d'une crevaison. Le Guilly poursuit son effort et arrive au sommet du col du Télégraphe avec 1' 25" d'avanve sur un petit groupe formé de Coppi, Bartali, Geminiani, Ockers, Bernardo Ruiz, 2' 30" sur Zelasco, Lauredi, Close, van Ende, Gelabert ; puis viennent Magni, Dotto.

Le Galibier

Après le col du Télégraphe, c'est le terrible « juge de paix » du Galibier, altitude 2536 m., col de première catégorie. Au pied du col du Galibier, il s'est formé, derrière le leader Le Guilly, un petit peloton de six coureurs constitué par Geminiani, Coppi, Bartali, Ruiz, Close, Ockers, auquel vient se joindre au bout de trois kilomètres Molinéris. Le Guilly poursuit son effort et à la cote 1653 il compte 2' 10" d'avance sur le groupe de seconde position. Huit kilomètres avant le sommet, Coppi déclenche la bagarre. Ruiz est le seul coureur qui tient pendant quelque temps la roue du « campionissimo », mais l'Espagnol doit laisser partir encore une fois Coppi. L'Italien monte avec une aisance extraordinaire, rejoint Le Guilly et le dépasse.

Coppi poursuit son effort et arrive au sommet du col nettement détaché ; Bernardo Ruiz est second, à 2' 45" ; 3. Le Guilly, à 2' 55" ; 4. Gino Bartali, à 5' ; puis viennent Ockers, Close, Geminiani. Dans la descente sur le col du Lautaret, altitude 2058 m., Geminiani est victime d'une crevaison.

Au Lautaret, les passages sont les suivants : 1. F. Coppi ; 2. Bernardo Ruiz, à 2'47" ; 3. Le Guilly, à 3'05" ; 4. Bartali, à 3'50" ; 5. Ockers, à 4' ; 6. Close, à 4' 15" ; 7. Geminiani, à 5'30" ; 8. Robic, à 5'40" ; 9. Gelabert, à 7'10"; 10. van Ende, à 9'25"; 11. Lucien Lazaridès et Zelasco, à 11'20" ; 13. Molinéris, à 11'25" ; 14. de Hertog, à 11'30" ; 15. Bertaina, à 11' 40" ; 16. Dotto, à 11' 55" ; 17. Wagtmans, à 12'.

A Briançon, à 32 km. de l'arrivée, Coppi a de nouveau augmenté son avance et passe à 15 h. 51, précédant Bartali, Ruiz, Le Guilly, Ockers et Close de 4'30", puis viennent à 6' Robic, à 6'30" Gelabert et Geminiani, à 12' un peloton au sein duquel se trouvent van Ende, Lazaridès, Bertaina, Dotto, Weilenmann, Lauredi et Carrea.

A ce moment, l'on constate que Robic entame un retour vraiment ahurissant. En effet, dans la montée du Mont-Genèvre (km. 162, altitude 1850 m.), Robic force l'allure et parvient à recoller au groupe de seconde position. Fausto Coppi monte avec une grande régularité et franchit le sommet du col avec 4 minutes d'avance sur Robic, Ruiz, Ockers, Bartali, Le Guilly et Close.

Après une rapide descente sur Césane (Italie), l'on aborde la dernière difficulté de la journée, la montée qui doit nous conduire à Sestrières. En tête, Coppi, encouragé par des milliers de spectateurs, appuie plus fortement sur les pédales et accentue nettement son avance. Derrière, Bartali tente de démarrer à plusieurs reprises et parvient finalement à prendre au tiers de la montée 500 m. d'avance. Mais il est rejoint par Ockers, puis par Close, Ruiz et Robic. Robic attaque alors et s'échappe.

Mais le vaillant Breton est victime de la malchance. Il voit le boyau avant de son vélo se dégonfler à trois reprises. Robic est alors rejoint et dépassé par Ruiz, puis par Ockers, Close et Bartali. Dans les derniers kilomètres, la situation ne se modifie guère. Coppi augmente encore son avance, tandis que Ruiz prend une belle second place devant Ockers.

Classement : 1. Coppi, 6 h 30' 59" ; 2. Ruiz, 6 h. 44' 8" ; 3. Ockers, 6 h. 46' 32" ; 4. Le Guilly, 6 h. 46' 55" ; 5. Bartali, 6 h. 47' 8" 6. Close, 6 h. 47' 10" ; 7. Robic ; 8. Molineris ; 9. Gott Weilenmann ; 10. Wagtmans.

80. Spuhler, 7 h. 27' 47" ; 81. Diggelmann, 7 h. 27' 55".

Ont abandonné : Metzger et Lajoie.

Après la 10me étape, le classement des grimpeurs s'établit comme suit : 1. Coppi, 43 p. ; 2. Gelabert, 31 ; 3. Geminiani, 30 ; 4 Ockers, 22 ; 5. Bartali, 20 ; 6. Le Guilly, 18.

Classement général : 1. Coppi, 69 h. 26' 34" ; 2. Close, 69 h. 46' 31" à 19' 57" ; 3. Carrea, 69 h. 47' à 20' 26" ; 4. Magni, 69 h. 51' 52" à 25' 18" ; 5. Ruiz, 69 h. 51' 58" à 25' 24" ; 6. Ockers, 69 h. 52' 12" à 25' 38" ; 7 Bartali, 69 h. 53' 20" à 26' 46" ; 8. Lauredi, 69 h. 57' 55" à 31' 21" ; 9. Robic ; 10. de Hertog ; 12. Weilenmann, 70 h. 4' 59" ; 13. Geminiani, 70 h. 5' 34 ; 37. Diggelmann, 71 h. 1' 3" ; 43. Lafranchi, 71 h. 6' 32" ; 73. Spuhler, 71 h. 45' 44".

CYCLISME

Les championnats suisses amateurs sur route

Ces championnats, organisés par le Vélo-Club Schönenwerd, ont été disputés hier. Malgré la chaleur torride, les coureurs n'ont pas manqué d'ardeur comme le prouve la moyenne de 37 km. 872 obtenue par le vainqueur.

Résultats :

1. Schraner, 5 h. 09' 07", moyenne 37 km. 872 ; 2. Kabi Scherer, même temps ; 3. A. Rustenberger, même temps ; 4. R. Jaquet, 5 h. 10' 56" ; 5. Pianezzi, même temps ; 6. Lurati, même temps ; 7. ex-aequo, H. Muller, Ciaccia, Hollenstein, Heimberg, Hobi et Rudolf ; 14. Siegenthaler, même temps ; 15. Winter, même temps ; 16. W. Meier, 5 h. 12' 02" ; 17. R. Knecht, 5 h. 12' 15" ; 18. R. Graf, 5 h. 12' 34" ; 19. Schellenberg, 5 h. 14' 38" ; 20. Baumann, même temps ; 24. Pasche ; 37. Bonny, Fribourg ; 38. Chabanel, Morges ; 52. Grêt, Lausanne.

Chez les footballeurs corporatifs

Envers et contre le temps...

Malgré la chaleur caniculaire de ces jours passés, malgré les belles soirées qui tentent à la promenade et au repos au bord de l'eau, les corporatifs préfèrent se rendre au stade pour mener à bien leur compétition. La semaine dernière, trois rencontres furent âprement disputées, elles donnèrent les résultats suivants :

Aux Charmettes, Draizes F. C. dispose de Fael F. C., par 3 buts à 1, mi-temps 2-1.

A Cortaillod, Câbles F. C. et Cheminots F. C. font match nul 1 à 1, mi-temps 0-1.

A Saint-Blaise, Fael F. C. bat Câbles F. C. par 5 à 2, mi-temps 2-0.

Voici le classement après les parties ci-dessus :

	Matches J.	G.	N.	P.	Buts p.	c.	Pts
Draizes F. C.	5	4	1	0	13	5	9
Fael F.C. . .	6	4	0	2	26	12	8
Mécanos F.C.	4	2	1	1	7	6	5
Cheminots .	4	1	1	2	8	12	3
Câbles F.C. .	5	1	1	3	9	13	3
Fours Borel .	4	0	0	4	3	18	0

Continuant sa marche victorieuse, Draizes F. C. bat Fael F. C. 3 à 1

Match capital du premier tour, disputé sur le terrain des Charmettes, il opposait, devant de nombreux spectateurs, les deux meilleures formations du groupe A.

La partie fut très agréable à suivre, au début, sur corner exécuté par Banderet, le gardien des visiteurs sauva miraculeusement son but mais, à la 12me minute déjà, Draizes s'assura l'avantage par son ailier gauche Jequier qui plaça un shot contre lequel le gardien ne put rien.

Piqués au vif, les Faelliens reprirent le jeu avec courage et attaquèrent en force. Pour arrêter une de leurs descentes, le centre-demi de Draizes crocheta Blank à vingt mètres des buts, ce dernier tira en force et égalisa malgré une belle parade du gardien adverse.

Fael commet l'erreur de retirer ses inters en défense, ce qui permet à Draizes de dominer légèrement. Quinze secondes avant la mi-temps, sur coup franc mal stoppé par le gardien. Guido arrive en vitesse et marque un second but pour ses couleurs. Mi-temps : 2 à 1.

A la remise en jeu, les Faelliens font des efforts désespérés pour égaliser, mais l'arrière gauche de Draizes arrête avec brio toutes leurs tentatives. Deux minutes avant le coup de sifflet final, sur mêlée indescriptible devant le but de Fael, Berger réceptionne la balle avec à-propos et l'expédie en force au fond du but, assurant ainsi une nouvelle victoire à son équipe.

Sans être supérieure, l'équipe du F. C. Draizes joua un jeu plus direct et plus effectif que les petites passes des avants Faelliens temporisateurs à l'excès.

Les cheminots tiennent le Câbles F. C. en échec

Malin est celui qui aurait prédit ce beau succès des cheminots, étant donné que sur son terrain des grèves, le onze du Câbles F. C. est pour ainsi dire imbattable. Trop confiants en eux-mêmes, les locaux ne prirent pas le match avec tout le sérieux désirable, aussi, les gens du rail en profitèrent pour marquer un joli but avant le repos. Ce n'est que huit minutes avant la fin du match que Câbles égalisa, ceci, à la suite d'une mêlée des plus confuses devant le but des visiteurs.

Fael F. C. bat très nettement Câbles F. C.

Les joueurs de Saint-Blaise, défaits mardi par le leader actuel, se devaient de fournir un bon match pour prouver que, malgré leur insuccès, ils étaient aptes à tenir en échec les meilleures formations corporatives.

Au cours de cette rencontre qui se termina par la défaite du F. C. Câbles, un joueur se mit particulièrement en évidence, c'est le centre-avant de Fael Beger qui marqua à lui seul quatre buts, alors que l'ailier gauche Pasquier se chargea du cinquième. Câbles marqua deux buts, dont un sur pénalty.

Les avants de Cortaillod combinèrent merveilleusement jusqu'aux 16 mètres, mais ensuite ce fut la débandade qui fit le jeu de la défense adverse.

Emô-Réj.

Du nouveau au Cantonal F.-C.

Le nouveau comité du Cantonal F. C. s'est mis à l'œuvre afin de reformer une équipe, plusieurs joueurs quittant le club neuchâtelois. Au nombre des départs, signalons ceux de Bardsley, de Péguiron, de Facchinetti et de Monnard.

Encore que le fait ne soit pas officiellement confirmé, il est question qu'Oberer revienne à Neuchâtel. Le comité a d'autre part l'intention d'engager un joueur-entraîneur responsable des questions techniques et tactiques de la première équipe. Un autre entraîneur s'occuperait de la préparation physique. Enfin, un joueur de l'équipe-fanion assumerait l'entraînement des autres équipes du Cantonal.

JEUNESSE

Une automobile est un stock de kilomètres d'autant plus important que la voiture est de meilleure qualité.

L'on peut dire qu'une voiture est jeune lorsqu'elle est capable de parcourir encore un grand nombre de kilomètres économiquement.

Sur le marché des voitures d'occasion, la jeunesse des voitures PEUGEOT est proverbiale, parce que leurs qualités de vitesse, de régularité, de confort et d'économie ne s'atténuent pas à l'usage.

C'est pourquoi vous avez intérêt, si vous désirez ne pas avoir de surprises en achetant une auto d'occasion, à n'acheter qu'une PEUGEOT 202, chez l'agent PEUGEOT, qui seul vous livre les PEUGEOT revisées, parfaitement au point, d'aspect et de présentation impeccables, toutes vendues avec trois mois de garanties.

Venez voir le beau choix de PEUGEOT 202 6 CV, modèles 1947 et 1948, limousines quatre places, toit coulissant et chauffage, dégivrage, et cabrio-limousines quatre places, quatre portes.

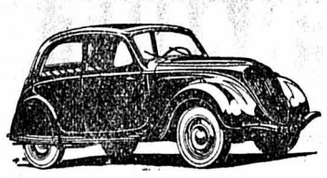

Depuis Fr. 2500.—

J.-L. Segessemann
GARAGE DU LITTORAL
Nouvelle route des Saars
Neuchâtel — Tél. 5 26 38
Agent PEUGEOT depuis 1931

Soleure monte en ligue nationale B

Le championnat suisse de 1re ligue s'est terminé dimanche par les deux derniers matches des poules de promotion et de relégation.

Soleure a battu Yverdon par 3 à 0 et accède à la ligue nationale B avec Wil, le classement de la poule étant le suivant :

1. Wil, 3 points ; 2. Soleure, 2 p. ; 3. Yverdon, 1 p.

Concours du Tir-Toto

3 3 2 2 1 3 1 1 3 3 3 3

AVIRON

Victoire neuchâteloise aux championnats suisses à Lucerne

Dimanche se sont déroulés, par un temps extrêmement chaud, les championnats suisses à l'aviron.

Comme nous le laissions supposer dans notre dernier article, notre équipe s'est brillamment comportée en yole débutants et, prenant le commandement dès le début de la course, n'a cessé de surclasser ses adversaires et a gagné nettement détachée.

Dans l'après-midi, en yole junior, par une chaleur torride, elle a fait mieux que se défendre et a terminé à 7 secondes du vainqueur, en 3me place, avec le très bon temps de 7 min. 43.

Ce plein succès vient bien terminer cette année de régates de notre club et récompense les efforts de notre équipe.

Principaux résultats

Quatre outrigger avec barreur, championnat : 1. R.C. Thalwil ; 2. R.C. Zurich ; 3. Seeclub Zurich ; 4. Club de l'aviron, Vevey ; 5. R.C. Thalwil II ; 6. Soc. Can. Audax, Paradiso.

Deux sans barreur, championnat : 1. Seeclub Zoug.

Yole de mer, débutants : 1. Société nautique, Neuchâtel, 8'3" (Louis Kurth, Gaston Fellmann, Claude Metzger, Luc Gueissaz, J.-Louis Pochon, barreur) ; 2. R.C. Aarbourg ; 3. Société nautique, Genève.

Skiff, championnat : 1. Aviron romand, Dr Meyer ; 2. Grasshoppers, Zurich, Hansruedi Vollmer ; 3. Seeclub Lucerne, Fr. Starkl ; 4. Rowing-Club Lausanne, J. Poncioni.

Quatre yole de mer, championnat : 1. Belvoir R.C., Zurich; 2. Seeclub Stanstad; 3. Rowing-Club Berne; 4. R.C. Erlenbach; 5. R.C. Aarbourg.

Quatre sans barreur, championnat : 1. Seeclub Zoug ; 2. R.C. Zurich ; 3. Rowing-Club Lausanne.

Deux avec barreur, championnat : 1. Seeclub Zurich ; 2. Seeclub Zoug.

Double skiff, championnat : 1. Seeclub Zurich ; 2. Soc. Can. Ceresio, Gandria ; 3. Rowing-Club Lausanne ; 4. Grasshoppers, Zurich.

Quatre yole de mer junior : 1. R.C. Reuss, Lucerne, 7'37" ; 2. Seeclub Stanstad, 7'39" ; 3. Société nautique, Neuchâtel, 7'43" (équipe ditto) ; 4. R.C. Erlenbach, 7'57".

Huit avec barreur, championnat : 1. R.C. Thalwil ; 2. R.C. Zurich ; 3. Belvoir, Zurich ; 4. Grasshoppers, Zurich ; 5. R.C. Blauweiss, Bâle.

TENNIS

Rencontre féminine Suisse - France

Samedi et dimanche à Gstaad, l'équipe féminine de France a pulvérisé notre équipe par 12 victoires à 1.

Les finales de Wimbledon

Les dernières finales du tournoi de Wimbledon, considéré comme le championnat du monde ont été disputées samedi. En simple dames, Miss Maureen Conolly s'est adjugé le titre en battant Miss Louise Brough 7-5, 6-3. Cette victoire constitue la grande sensation de ces championnats, Miss Conolly n'étant âgée que de 17 ans.

En double messieurs, les redoutables Australiens Sedman-Mc Gregor ont battu l'Américain Vic Seixas associé au Sud Africain Eric Sturgess 6-3, 7-5, 6-4.

Dans le double dames, les détentrices du titre Miss Doris Hart et Miss Shirley Fry, Etats-Unis, ont conservé leur couronne en battant Miss Brough et Miss Conolly, Etats-Unis, 8-6, 6-3.

Dans le double mixte, le titre est revenu à Miss Doris Hart et Frank Sedgman, Etats-Unis-Australie, qui ont battu Mrs Thelma Long-Morea, Australie-Argentine 4-6, 6-3, 6-4.

GYMNASTIQUE

La journée cantonale féminine de gymnastique à Cortaillod

(c) Cette manifestation, qui réunissait cent cinquante gymnastes environ, s'est déroulée par un temps magnifique au Petit-Cortaillod et a remporté un grand succès.

Dès le matin, les sections s'affrontèrent dans des joutes pacifiques où les gracieuses gymnastes rivalisèrent d'adresse et de souplesse.

A 11 heures, le pasteur Gorgé présida un culte et prononça un sermon de circonstance qui fit sur chacun une profonde impression.

Les jeux et les exercices reprirent l'après-midi et se terminèrent par les préliminaires de sections et d'ensemble. La Commission technique, que préside M. Landry, du Locle, s'est déclarée fort satisfaite des progrès réalisés.

La jeune section de gymnastique de Cortaillod mérite d'être félicitée pour l'excellente organisation de cette journée.

HANDBALL

Aarau gagne la coupe

Les équipes d'Aarau et du Grasshopper-club se sont mesurées dimanche en finale de la coupe. Le team d'Aarau a battu celui du G.-C. par 14-11 (7-4) et s'est attribué la coupe pour la 6me fois.

Le Red Fish de Neuchâtel a inauguré ses nouvelles installations

Le nouveau lido du Red Fish de Neuchâtel a été inauguré hier.

Le matin, au début de la manifestation, au cours d'une brève partie officielle, M. Ernest Richème, président du club, salua les représentants des autorités et les invités. Le colonel Marcel Roulet, commandant d'arrondissement, au nom du Conseil d'Etat, et M. Paul Rognon, président de la ville, au nom du Conseil communal, apportèrent le salut des autorités et leurs vœux pour le développement du club qui compte déjà trente-cinq années d'une activité féconde. M. Paul Richème parla au nom de l'Association des sociétés locales.

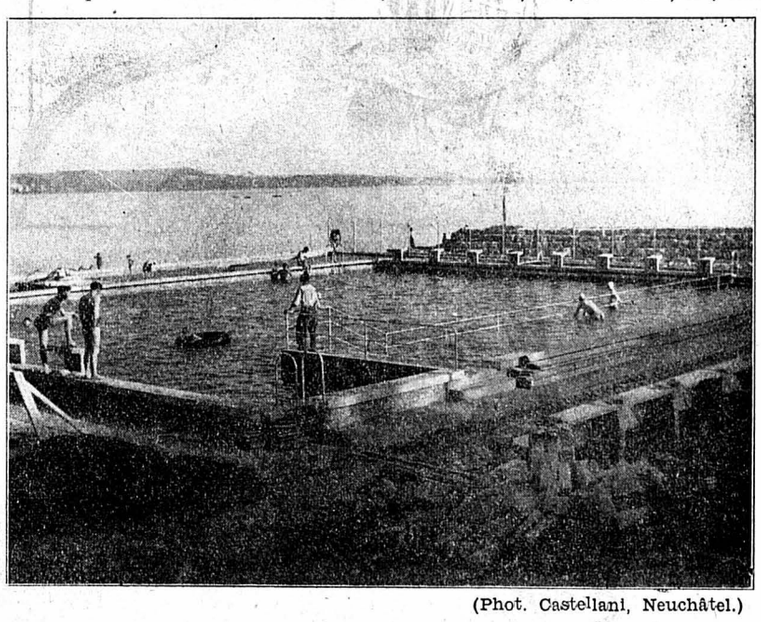

(Phot. Castellani, Neuchâtel.)

Le nouveau lido du Red Fish

La partie officielle et oratoire fut immédiatement suivie des concours de natation et des matches de water-polo qui durèrent toute la journée.

A midi, fut servi un vin d'honneur offert par le canton et la commune, pendant que quelques plongeurs, dont M. Berger, finaliste des championnats suisses, exécutaient une gamme variée de sauts.

Cette manifestation fut l'occasion, pour la Société de sauvetage, de présenter au public neuchâtelois quelques aspects de son activité.

Cette journée d'inauguration, qui fut suivie avec intérêt et plaisir par de nombreux spectateurs, se termina tard dans l'après-midi par la proclamation des résultats et la distribution des prix.

Relevons encore que samedi, le lido fut le théâtre de championnats scolaires. Le Red Fish, qui est propriétaire du lido, met gracieusement ses installations à la disposition des élèves des écoles de la ville

Résultats des championnats scolaires

Deux cent dix concurrents ont participé à ce championnat.

1. Champions par catégorie d'âge

Classe 1943-1942, 25 m. : champion garçon, Thomas Feischling, 24"2; championne fillette, Sylvie Girardin, 24".

Classe 1941, 25 m. : champion garçon, Gaston Wicki, 21" ; championne fillette, Jacqueline Perret, 29"3.

Classe 1940, 25 m. : champion garçon, Torst Sjörgren, 23"2 ; championne fillette, Yolande Crevoisier, 24"4.

Classe 1939, 50 m. : champion garçon, Francis Schumacher, 52"4 ; championne fille, Josiane Robert, 54".

Classe 1938 : champion garçon, Bernard Déchanez, 40"4 ; championne fille, Monique Laederach, 53"8.

Classe 1937 : champion garçon, Guy Deluz, 43"3.

Classe 1937-1936 : championne fille, Lily Béguin, 46"7.

Classes plus âgées : champion garçon, Duncan Rae, 36"6.

2. Champions par école : classe 1940 à 1943

25 m., garçons : champion primaire, Gaston Wicki, 5me, la Coudre, 21"; champion classique, Torst Sjörgren, 1re cl. B, 23"2.

Filles : championne primaire, Sylvie Girardin, 4me, Promenade, 24" ; championne classique, Yolande Crevoisier, 1re cl. B, 24"4 ; championne moderne, Ariane Soguel, 1re moderne B, 27"7.

Classe 1939 et plus âgés

50 m., garçons : champion primaire, Gérald Fornachon, 9me, Promenade, 47"8 ; champion classique, Jacques Wyss, 3me cl. B, 42" ; champion moderne, F.-A. Fischer, P. A. 2me moderne B, 37"8 ; champion écoles moyennnes (Gymnase, écoles de mécanique et de commerce), Duncan Rae, Ecole de commerce, 36"6.

Filles : championne primaire, Josiane Robert, 7me, Parcs, 54" ; championne classique, Monique Laederach, 3me cl. A, 53"8 ; championne moderne, Lily Béguin, 1re moderne C, 46"7.

Résultats de dimache

Course des juniors

50 m. brasse : 1. Edgar Obrist, 41"5 ; 2. Pierre Blatter, 44"6 ; 3. Roger Krebs, 45".

50 m. crawl : 1. François Leuba, Yverdon, 33"4 ; 2. Daniel Perrin, Yverdon, 38"8 ; 3. Edouard Tschumperle, Worb, 40"8.

Championnat neuchâtelois

50 m. brasse, dames : 1. Marceline Porret, 49"4 ; 2. Susy Spinner, 51"2 ; 3. Elsbeth Spannagel, 51"8.

50 m. crawl, messieurs : 1. André Gallopini, 34" ; 2. Jean-Pierre Uebersax, 35" ; 3. Jacques Planas, 35"8.

50 m. brasse, messieurs : 1. Teddy Courvoisier, 39"1 ; 2. Fritz Thiel, 39"9 ; 3. Walter Frey, 41"8.

Match interclub pour le challenge André Coste

1. Neuchâtel Red Fish-Club, 95 points; 2. Worb Schwimm-Club, 67 ; 3. Yverdon Cercle des nageurs, 66 ; 4. Estavayer Club de natation, 22.

La fête cantonale neuchâteloise de gymnastique à l'artistique à Corcelles

Notre correspondant de Corcelles nous écrit :

La 21me fête cantonale des gymnastes à l'artistique a eu lieu dimanche à Corcelles et a connu un plein succès. Environ 120 athlètes ont répondu à l'invitation. Malgré la température accablante on a pu assister à des performances remarquables et à un travail individuel de toute beauté.

Le matin ont eu lieu les concours des catégories B et C et l'après-midi ceux de la catégorie A. A 11 h. 30, une réception officielle présidée par M. Edouard Berger, a permis à ce dernier de saluer la présence du président de commune, des autorités communales et de MM. Lucien Frasse, président de l'Association cantonale de gymnastique, Bertrand Grandjean, président d'honneur de l'association, rédacteur du «Gymnaste suisse», Marthe, président de l'Association neuchâteloise de gymnastique artistique, Minder, président de l'Association cantonale d'athlétisme léger, Fritz Dubois, vice-président de l'Association fédérale de gymnastique artistique.

Après cette réception, pendant laquelle la fanfare l'Espérance a fait entendre quelques morceaux, un excellent repas réunit les délégués et les officiels. Dans les brefs discours qui furent prononcés, M. Philippe Berthoud, président du Conseil communal, a relevé combien chez nous le sport, la gymnastique en particulier, fait partie de toute notre éducation. M. Bertrand Grandjean souligna que chez un gymnaste il n'y a jamais de retraite. Il reste toujours quelque chose de son enthousiasme et de son activité.

Les principaux résultats

Catégorie A Neuchâtelois : 1. Winteregg René, Couvet, 96,60 ; 2. Deruns Charles, la Chaux-de-Fonds Abeille, 96.40 ; 3. Waldvogel Rico, Neuchâtel Ancienne, 95,70 ; 4. Carminati Angelo, Môtiers, 94,30; 5. Landry Pierre, le Locle, 94

Catégorie A invités : 1. Fehlbaum Roger, Morges, 96 ; 2. Arnold Clemenz, Langental, 95 ; 3. Muhlemann Auguste, Berne, 94,90 ; 4. Maurer Adolphe, Genève, 94,80 ; 5. Guenin André, Genève, 94,50.

Catégorie B Neuchâtelois: 1. Aubry Jean-Pierre, la Chaux-de-Fonds Ancienne, 94,10; 2. Depierre Bernard, la Chaux-de-Fonds Ancienne, 92.10 ; 3. Rubeli Bernard, Neuchâtel Amis-Gyms, 91,90 ; 4. Hasler Heinz, Neuchâtel Ancienne, 91,80 ; Cattin Gérard, la Chaux-de-Fonds Abeille, 91,40.

Catégorie B invités : 1. Aeby Paul, Kirchlinbach, 94,40 ; 1 ex. Zuber Hans, Thoune, 94,40 ; 3. Oberli Sigmund, Zollikofen, 91,90; 4. Walti Fritz, Riggisberg, 91,20 ; 5. Brunner Kurt, Uttendorf, 90,10.

Catégorie C : 1. Huguenin Marcel, les Brenets, 57,70 ; 2. Buchs Jean-Louis, Saint-Aubin, 56,50 ; 3. Weber Gilbert, la Chaux-de-Fonds Ancienne, 55,30 ; 4. Simonet Jean-Pierre, Peseux, 54,30 ; 5. Burri Bernard, Colombier, 54,10.

AUTOMOBILISME

Le Grand Prix de Rouen

Dimanche s'est couru à Rouen le Grand Prix de l'Automobile-club de France. Selon la formule adoptée en France cette année, les concurrents devaient rouler pendant trois heures. Cette compétition fut l'occasion d'une nouvelle victoire des Ferrari.

Résultats : 1. Ascari, sur Ferrari, 386 km. 876, moyenne 128 kmh. 958 ; 2. Farina, sur Ferrari, 385 km. 263 ; 3. Taruffi, sur Ferrari, 378 km. 054 ; 4. Manzon, sur Gordini, 372 km. 671 ; 5. Trintignant, sur Gordini, 360 km. 999.

Fischer, sur Ferrari, prend la 11me place, avec 332 km. 257.

ESCRIME

Le tournoi de Gstaad

Trente-trois escrimeurs ont pris part au tournoi de Gstaad.

Résultat : sabre : 1. Amez-Droz, Zurich, 6 victoires après barrage ; 2. Greter, Zurich, 6 v. après barrage ; 3 Hodel, Zurich, 6 v. après barrage ; 4. Alphonse Ruckstuhl, Zurich, 4 v. ; 5. Rickenbacker, Zurich, 3 v.

Epée : 1. P. Wolfer, Zurich, 8 victoires ; 2. W. Walther, Genève, 6 v. 3. F. Thiébaud, Neuchâtel, 5 v. ; 4. Ch. Treyvoz, Neuchâtel, 4 v. ; 5. G. Ullmann, la Chaux-de-Fonds, 4 v.

VEL* fait resplendir la vaisselle —

plus besoin de frotter longtemps ni d'essuyer

Fr. 1.—, 2.50 et 5.50, en vente partout.

* VEL est doux pour vos mains.

Colgate-Palmolive S. A. Zurich

53

Maman emploie le

Vinaigre de vin Viness

Avec VINESS chaque salade sera une délicatesse!

Le vinaigre de vin Viness est obtenu par fermentation naturelle de vin pur.

Eliminez les corvées désagréables !

Faites poser du **LINOLEUM** ou du **BALATUM** dans votre chalet

Devis gratuits

Pose par spécialistes

SPICHIGER

6, Place-d'Armes
Tél. 5 11 45

CAMPING

Tissot

la montre du sportif

chez :

P. Mattney
ORFÈVRERIE
HORLOGERIE
BIJOUTERIE
RUE DU SEYON 5

A vendre

« Topolino »

moteur soupapes en tête, ayant roulé 13,000 km., en parfait état de marche, à bas prix. S'adresser à M. Paul Matile (depuis 18 h. 30), tél 5 64 49, Suchiez 10, Vauseyon.

Chaque jour mon plus beau jour

Lavez-vous dès aujourd'hui journellement avec REXONA et vous serez dispos au lever, frais toute la journée et avant de vous coucher, vous aurez l'agréable sensation d'un corps propre et bien soigné.

REXONA est le seul savon de toilette et de bain contenant du cadyl (mélange rare d'huiles végétales et d'essences). Grâce à cette précieuse adjonction, REXONA non seulement nettoie la peau mais soigne et rafraîchit le corps. Et le plus étonnant de tout : REXONA ne coûte que 80 cts.!

Rexona

mieux qu'un bon savon — une bonne habitude!

RX 23 UN PRODUIT DE MARQUE DE WALZ & ESCHLE S. A. BALE

« FORD »

« Anglia »

1949-1950, 6 CV, deux portes, quatre places, n'ayant roulé que 22,000 km., belle occasion, pour partir en vacances. Prix 3000 fr. S'adresser sous chiffres X. B. 562 au bureau de la Feuille d'avis.

Un coup de téléphone au 5 59 70

et nous cherchons vos habits à domicile
D'un seul coup et à la même place
vous pouvez les donner pour
LE NETTOYAGE CHIMIQUE
la teinture
LA RÉPARATION
le repassage
LA TRANSFORMATION
le retournage
LE STOPPAGE ARTISTIQUE
Une seule adresse

Haesler
SERVICE-RÉPARATIONS

Terreaux 7 1er étage (ascenseur)
Nettoyage chimique ultra-moderne et ultra-rapide (trois jours)

LITERIES SOIGNÉES

par **N. JUNOD, tapissier**
Louis-Favre 19 Tél. 5 41 10

Le travail se fait dans locaux et cour propres et ensoleillés

Epuration de plumes et duvets

Les Halles

CENTRE GASTRONOMIQUE

UN SUCCÈS !

Notre petit menu d'été à Fr. 3.80 :
Consommé froid en tasse
Hors-d'œuvre variés - Glace vanille

Attention! Fr. 10.- de rabais

jusqu'au **15 juillet** sur les **retournages** chez le **tailleur** de la

CLINIQUE D'HABITS

Immeuble Chaussures «Royal», tél. 5 41 23 Neuchâtel

N'ATTENDEZ pas la neige, pour faire **RETOURNER** vos **MANTEAUX D'HIVER** (ou mi-saison pour 68.— (58.—). Complet 78.— (68.—). Costume dame 75.— (65.—)

MADAME... pour vous et votre fille, adressez-vous au **TAILLEUR** spécialiste, qui **RETOURNE** et **RECOUPE** un complet de votre mari, pour vous faire un magnifique costume, pour le prix de 88.—.

Confiez au tailleur vos vêtements à nettoyer ainsi que toutes Réparations et **Stoppages**

REMISE à votre taille et transformations de vêtements échus par héritage.

PITTELOUD, tailleur.

PARENTS, si votre enfant désire se perfectionner dans les langues allemande et anglaise, faites-lui suivre un **COURS DE VACANCES** à

L'ÉCOLE TAMÉ

Concert 6 Tél. 5 18 89

Qui prêterait

Fr. 25,000.–

à un commerçant sérieux pour lui permettre la reprise d'un café-restaurant. Ecrire sous chiffres R. V 593 au bureau de la Feuille d'avis.

Pendant vos vacances

donnez vos meubles à recouvrir à

E. NOTTER

Tapissier - Terreaux 3
Tél. 5 17 48

MOBILIÈRE SUISSE

Assurances

Paul Favre, Neuchâtel

696

Vespa

1 VESPA
TOUTES LES
6 MINUTES

Durant le mois de mai 1952, compte tenu des jours ouvrables, une VESPA a été mise en circulation en Suisse toutes les 6 minutes

Il n'a jamais été vendu en Suisse en un mois autant de véhicules à moteur d'une même marque que VESPA n'en a vendu au mois de mai 1952! VESPA établit ainsi un nouveau

RECORD DE VENTE

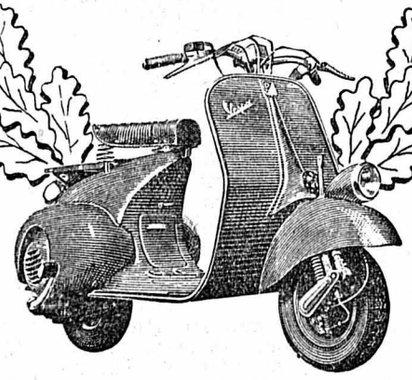

Les adresses des 320 agents officiels se trouvent dans le nouvel annuaire du téléphone sous «VESPA SERVICE»

Importateur: INTERCOMMERCIAL S.A. GENÈVE

FIDÈLE ET SURE, FAMILIÈRE A NOS ROUTES, AMIE DE NOS MONTAGNES.

A PARTIR DE FR.

5300

4 CV. RENAULT

AUTOMOBILES RENAULT, 6, avenue de Sécheron, Genève
Tél. (022) 2 71 45

Vous trouverez l'agence Renault la plus proche dans l'annuaire du téléphone sous la rubrique RENAULT

CONCESSIONNAIRE

E. BAUDER, Garage du Clos-Brochet, Neuchâtel - Tél. 5 49 10

DÈS AUJOURD'HUI nous mettons en vente des centaines de

COUPONS

à des prix très bon marché

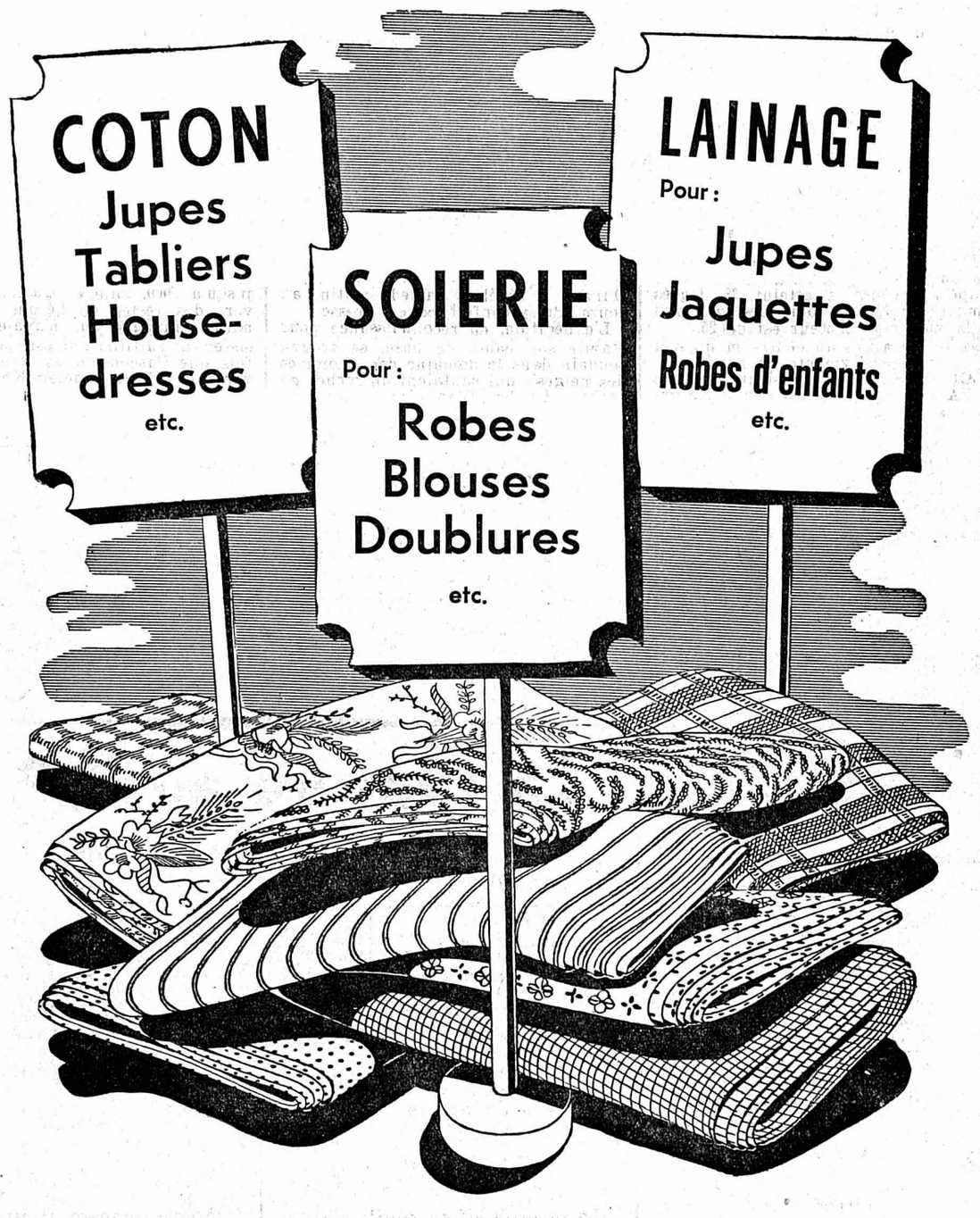

AU LOUVRE
La Nouveauté S.A.
NEUCHÂTEL

Les Halles
Centre gastronomique
Tél. 5 20 13
Aujourd'hui, nos bonnes spécialités :
Hors-d'œuvre - Terrine du chef
Escargots Bourguignonne
Sole d'Ostende - Filets mignons aux morilles - Tournedos grillés - Soufflé glacé Marie-Brizard - Meringue glacée

---

AUTO-ÉCOLE
Enseignement théorique et pratique
ANDRÉ WESSNER
Liserons 9 - Tél. 5 46 89
Autorisé par l'Etat

Publication de tirs

Des tirs à balle auront lieu les mercredi 9, jeudi 10 et lundi 14 juillet de 0800 à 1700 heures

dans la région de la Vue-des-Alpes, direction Tête-de-Ran. Il y a danger de mort de pénétrer dans cette zone. Le commandant soussigné rend attentif aux instructions ci-après :

1. En raison du danger qu'ils présentent, il est interdit de toucher ou de ramasser des projectiles non éclatés ou des parties de projectiles (fusées ogives, culots, etc.) pouvant contenir encore des matières explosives. Ces projectiles ou parties de projectiles peuvent exploser encore après plusieurs années. La poursuite pénale selon l'article 255 ou d'autres dispositions du Code pénal suisse demeure réservée.
2. Celui qui trouve un projectile ou une partie de projectile pouvant contenir encore des matières explosives est tenu d'en marquer l'emplacement et de l'indiquer à la troupe la plus proche.

Commandant escadron dragons motorisé I/11

LE COMMANDANT :
CAPITAINE DAXELHOFER.

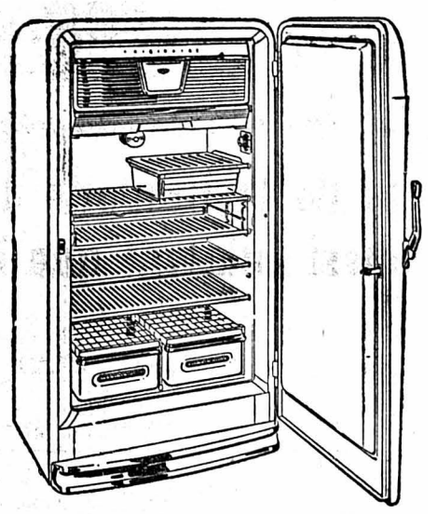

15 millions d'acheteurs
ont choisi le véritable frigidaire.

Pour vous aussi il est le plus avantageux.

Frigidaire
PRODUIT DE GENERAL MOTORS

Paul EMCH, Perreuses 10, Colombier
Tél. (038) 6 34 31
Neuchâtel : Perrot & Cie S. A.

LIVRAISON *impeccable* SUR CINTRES

TEINTURERIE **mode**
TEL. 5.31.83
Neuchâtel :
Sous l'Hôtel du Lac

Rien n'est trop loin pour bien voir avec une bonne jumelle

A vendre pour cause de double emploi un
frigidaire
170 l., revisé à neuf. — S'adresser : A. Bionda, Café Horticole, tél. 5 38 34.

A vendre une
« Motosacoche »
500 cm³, en bon état de marche, prix intéressant. S'adresser à M. J. Perrenoud, Saint-Blaise, téléphone 7 53 79.

Je passerai vous prendre avec la nouvelle FORD...

FORD 52
APF-2233

Vous pouvez payer davantage, vous ne sauriez acheter mieux!

Neuchâtel : **Grands Garages Robert**
La Chaux-de-Fonds : Garage des Trois Rois S. A.
Le Locle : Garage des Trois Rois S. A.

Les distributeurs d'autres localités figurent dans l'annuaire téléphonique sous « Ford »
Délégué : O. GEHRIGER, Zurich

SOURDS
Consultations gratuites et démonstration des appareils acoustiques BELTONE chez nous
mardi 8 juillet de 14 h. à 18 h.
Pharmacie Montandon
rue des Epancheurs 11 - NEUCHATEL

DURST MODES
Fermé
du 14 juillet au 9 août

MARTI
Voyages en Autocar
tout compris !
Nous vous offrons le choix de 27 magnifiques voyages dans toutes les directions, de 2 à 13 jours, s'effectuant pendant les
vacances horlogères
Demandez sans frais pour vous notre brochure illustrée et faites réserver vos places déjà maintenant !
Ernest Marti SA
KALLNACH BERNE
TÉL. (032) 82405

Une aubaine à ne pas manquer !
TUYAU
caoutchouc tollé 1re qualité, 15
13 mm. le m. 2.45
16 mm. » » 2.95
19 mm. » » 3.45
par 25 m. Prix spéciaux pour de plus petites ou plus grandes quantités
Lance réglable 6.90
Raccords - Manchons Brides à des prix intéressants
Tous autres renseignements par E. Bihler, ag. Rochefort

«RENAULT»
Primaquatre sport, 1939, 12,12 CV, en parfait état mécanique et carrosserie, voiture spacieuse et propre. S'adresser au Grand Garage des Montagnes S. A., la Chaux-de-Fonds, tél. (039) 2 26 83.

Terre végétale
A enlever tout de suite aux Charmettes, Neuchâtel, bonne terre végétale à 50 ct. le m³. Pour tout renseignement, s'adresser à Paul Ducommun, Transports, tél. 5 28 74 ou à G. Rupp, entreprise, tél. 6 30 30.
A la même adresse on cherche des
manœuvres

Buffets combinés
Salles à manger
Le plus grand choix
Les prix les plus bas
Reprise de votre vieille salle à manger
Sur demande, arrangements de paiement
Meubles G. Meyer NEUCHATEL

---

la prairie
son assiette sur le pouce à Fr. 2.—
Bouchée à la reine
Salade panachée

Le bon pain qui reste toujours frais et savoureux malgré la chaleur
Boulangerie Wyss
J.-J.-Lallemand 7
Neuchâtel
Four à bois - Tél. 5 12 54

Pousse-pousse
à vendre en parfait état. Emery Brévards 9.

A vendre une
poussette
beige, en parfait état, pour 80 fr. S'adresser à Mme Barbezat, Ecluse 12.

Pantalons golf et varappe
POUR HOMMES
Draps de Bagnes et velours
33.- 38.- 45.- 50.- 55.- 60.-
Impôt compris — Retouches gratuites
VÊTEMENTS **MOINE** PESEUX

L'IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
se fera un plaisir de vous soumettre sa nouvelle collection de
CARTES DE VISITE

GRANDS GARAGES ROBERT
DISTRIBUTEURS OFFICIELS Faubourg du Lac 31 - NEUCHATEL - Quai de Champ-Bougin 36-38

Chronique régionale

Une joyeuse fête d'été qui n'a pas usurpé son nom

Le succès de la Braderie de Bienne a été aussi éclatant que le soleil

Pour la dixième fois, Bienne fêtait l'été avec sa traditionnelle Braderie. Cela se passa samedi et dimanche et pour une fois le chroniqueur n'est pas obligé de sortir les clichés « temps splendide », « sous un ciel sans nuage », etc. A vrai dire, la fête biennoise n'a pas souffert de nos canicules avancées. Au contraire, puisqu'il y eut foule samedi et dimanche pour admirer le cortège, il y eut foule ces deux derniers soirs pour brader, danser, se désaltérer, s'amuser et se retrouver en famille avant les grands départs des vacances horlogères. La seule différence avec les autres Braderies, c'était que le public se disputait avec beaucoup d'ingéniosité le moindre coin d'ombre et la plus modeste source de liquides glacés.

La Braderie proprement dite avait pris possession de la rue de la Gare, de la rue Centrale et autres artères du centre de la ville. Sur les trottoirs, les commerçants vendaient de tout, des lunettes de soleil comme des ameublements, des poulets rôtis comme des robes de chambre. Les stands de parapluies avaient moins d'attrait que ceux des blousettes à décolleté bateau. Durant deux jours, les Biennois et de nombreux visiteurs des régions environnantes, du Seeland et du Jura défilèrent devant les bancs et apprécièrent la bonne humeur qui régnait. Des podiums de danse avaient été dressés sur la place de la Gare et la place Centrale, alors que la rue du Marché avait été fermée et transformée en salle de concert en plein air. Avec les attractions foraines et les batailles de confetti aux heures vespérales, l'atmosphère fut donc à la joie.

Le cortège

Samedi et dimanche après-midi un cortège défila dans les rues. Il était formé de deux groupes principaux, celui des chars fleuris et celui des « Saisons », évocation folklorique des travaux de la terre. Les organisateurs avaient très heureusement mis l'accent sur les rapports entre les campagnes et la ville et n'avaient épargné nulle peine pour illustrer le thème qu'il s'était proposé.

Après un groupe d'ouverture constitué par des dragons et des tambours en uniformes du XVIIIme siècle, venaient les chars fleuris, le « Bouquet », la « Reine d'échec », « Paradis d'été », « Jeunesse », « Rouge et blanc », chacun artistiquement conçu dans les gammes de couleurs qu'offrent œillets, glaïeuls, gueules de loup et autres fleurs d'été. On admira l'effort des fleuristes qui durent se mesurer avec le soleil pour conserver la fraîcheur de leurs œuvres d'un jour à l'autre.

Puis ce furent les groupes costumés des quatre saisons. Dans le « Printemps », figurait la Société du costume neuchâtelois et du Val-de-Travers, que précédait une horloge montée sur un char. Les groupes de Saint-Imier et des Franches-Montagnes annonçaient l'été qui nous valut l'image des fenaisons et des moissons dans le Seeland, avec présentation de moyens mécaniques perfectionnés. L'automne était représenté par le char du pressoir et l'hiver par trois traîneaux qui nous faisaient souhaiter une petite descente du thermomètre.

Plusieurs fanfares, des sociétés de jeunes accordéonistes, des sociétés de chant et de jodlers, les cadets bâlois, accompagnaient en musique les groupes qui furent fort applaudis.

Bienne, une fois de plus, avait bien fait les choses et, comme le relevèrent au déjeuner de la presse M. Baumgartner, président de la ville, et M. W. Gassmann, président du comité de presse, la Braderie, dixième du nom, a trouvé sa place dans les manifestations d'été de notre pays.

D. B.

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

L'Italie serait actuellement le pays le plus chaud d'Europe

Les victimes de la chaleur ne se comptent plus

ROME, 6 (A.F.P.) — L'Italie est-elle actuellement le pays le plus chaud d'Europe ? C'est ce qui semble ressortir des chiffres atteints dans différentes villes de la Péninsule.

A Turin, le thermomètre a atteint 40 degrés. Les autorités de la ville envisagent d'effectuer bientôt une expérience de pluie artificielle pour rafraîchir l'atmosphère. Une expérience analogue sera très probablement faite au-dessus d'une propriété agricole des environs de Rome pour sauver les cultures de la menace de sécheresse.

Les victimes de la chaleur ne se comptent plus. A Milan, 19 personnes ont été frappées d'insolation en l'espace de 48 heures. Cinq d'entre elles sont décédées.

A Gênes, 20 personnes, dont 13 ouvriers d'un chantier naval, ont dû être hospitalisées dans un état grave.

On signale en outre deux victimes d'insolation à Brescia.

A Rome, un homme qui se baignait est mort sur le coup. Dans les environs de Naples, un jeune ouvrier frappé d'un coup de soleil est tombé d'un échafaudage et a été transporté à l'hôpital dans un état désespéré.

Les incendies provoqués par l'autocombustion continuent à être signalés en différents points du pays. Dans les environs de Monterotondo, province de Livourne, une forêt brûle depuis 48 heures, malgré les efforts des pompiers, des gendarmes et des gardes forestiers.

La moitié de la ville de Rome sans eau

ROME, 6 (A.F.P.) — Alors qu'une chaleur caniculaire s'est abattue depuis quelques jours sur toute l'Italie, près de la moitié de la ville de Rome est sans eau depuis environ 72 heures, à la suite d'une avarie dans les installations de la Société des eaux de la capitale.

Dans bon nombre de quartiers, des queues se forment aux fontaines sous un soleil de plomb, pour remplir bouteilles, seaux, carafes et cuvettes.

Le thermomètre marque 35 degré à l'ombre et le mécontentement de la population ne tend, pas plus que la chaleur, a décroître.

La vague de chaleur en Europe

LONDRES, 6 (Reuter). — L'agence Reuter communique les détails suivants sur la vague de chaleur qui se maintient dans plusieurs parties de l'Europe :

VIENNE : Trois nouvelles personnes ont été les victimes de la haute température qui a atteint 38 degrés samedi. Ainsi, le total des victimes de la vague de chaleur est de 25.

La température au centre et au sud de la France augmente de nouveau.

LONDRES : Dans plusieurs régions de l'Angleterre le temps chaud est revenu samedi, après une interruption de la vague de chaleur de deux jours. Jeudi, en effet, a été le jour le plus froid de juillet depuis 7 ans. Par suite de la chaleur, des incendies de forêts se sont déclarés dans le sud de l'Angleterre.

Une purge attendue à Bucarest

Anna Pauker a été démise de ses fonctions

BUCAREST, 6 (A.F.P. et Reuter). — L'agence de presse roumaine annonce que Mme Anna Pauker a été démise de ses fonctions de ministre des Affaires étrangères de Roumanie. Elle est remplacée à ce poste par M. Buchici Simion, ambassadeur de Roumanie à Moscou. Ce dernier a quitté la capitale soviétique pour Bucarest.

LES RÉSULTATS DE L'EXPÉDITION SUISSE A L'HIMALAYA

« L'homme des neiges est un quadrupède »

déclare le Docteur Wyss-Dunant

L'altitude de l'Everest est probablement de 9000 m.

NOUVELLE-DEHLI, 5 (A.F.P.) — L'« abominable homme des neiges » est un quadrupède de la taille d'un ours et pesant environ 80 kg. Le Mont Everest s'élève graduellement et atteint actuellement 8900 à 9000 mètres, telles sont les deux découvertes faites par l'expédition suisse sur l'Everest et que le chef de l'expédition, le Dr Wyss-Dunant a révélées samedi matin, au cours d'une conférence de presse.

L'expédition, en reconnaissance pour établir son camp de base, se trouva soudain dans le domaine des « hommes des neiges » qui sautaient de rocher en rocher. Le brouillard les ayant empêchés de distinguer la bête, les alpinistes suivirent ses traces et les empreintes de 30 cm. sur 60 cm. où l'on pouvait distinguer un pouce et trois doigts munis de griffes, permirent de conclure qu'il s'agissait de quadrupède du genre « ours » voyageant de vallées en vallées.

En ce qui concerne l'altitude du Mont Everest, le Dr Wyss-Dunant a déclaré qu'il était possible de l'évaluer par rapport aux pics environnants et qu'elle approchait de 9000 mètres. Le Dr Wyss-Dunant a précisé qu'un membre de l'expédition, M. Raymond Lambert, accompagné d'un guide népalais, avait atteint l'altitude de 8600 mètres. Il n'avait pu poursuivre son ascension en raison des difficultés de respiration, les appareils à oxygène n'étant pas adaptés pour de telles hauteurs. Au retour, l'expédition connut les pires difficultés avant d'atteindre le camp de base ; le 5 juin, l'expédition a relevé des traces de végétation jusqu'à 6400 mètres et des oiseaux (aigles et corbeaux) jusqu'à 7000. Elle a également découvert des restes de hérons et de canards sauvages qui n'avaient pu résister à l'altitude. C'est la première fois que l'ascension est tentée par le versant sud du glacier Khimbu.

L'expédition Shipton n'avait pu vaincre le mont par ce même flanc, l'an dernier. Le Dr Wyss-Dunant a déclaré qu'il mettrait à la disposition de Shipton les résultats de ses observations afin de faciliter l'expédition anglaise en 1953.

De retour le 11 juillet

Interrogé au sujet d'une nouvelle ascension, après la mousson, le Dr Wyss-Dunant a déclaré qu'il était incertain que la chose soit possible en raison des grands froids et de la lumière insuffisante. Les membres de l'expédition, actuellement à Delhi, comptent prendre l'avion à Bombay le 10 juillet pour rentrer en Suisse le 11 juillet.

La rupture au R.P.F.

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Ce qu'on ignore encore également, c'est quelle voie vont prendre ces schismatiques et s'ils constitueront un groupe théoriquement rattaché aux indépendants de M. Pinay ou au contraire une formation politique distincte qui continuerait malgré tout à se réclamer de l'idéal politique et social défendu par le général de Gaulle.

Une grosse surprise, au moins pour le profane, a été de voir figurer au nombre des dissidents le général Billotte, dont toute la carrière militaire, diplomatique et politique a été faite, il n'est pas d'autres termes, par l'ancien du gouvernement provisoire.

La surprise est en réalité plus apparente que réelle, car voici plusieurs mois déjà que le général Billotte a élevé de vives critiques contre les méthodes de l'état-major de la rue de Solférino, question de personnes, sans doute, mais également question de principe, le général Billotte estimant, fort de son expérience acquise aux Nations Unies, qu'un parti sérieux dirigé par un homme seul ne peut rien faire de constructif tant que la loi démocratique de la majorité est respectée par les autres partenaires.

De Gaulle a précipité l'évolution de la crise

Au demeurant, la scission interne ne s'est pas opérée sur le point précis de savoir s'il convenait ou non de soutenir le gouvernement Pinay, mais sur un plan plus élevé. Il s'agissait de définir l'attitude de principe des élus R.P.F. vis-à-vis du régime actuel. La position du général de Gaulle ayant été déterminante en cette matière, il est absolument certain qu'en refusant de donner au système présent la caution, même indirecte, du Rassemblement, l'homme du 18 juin a précipité l'évolution de la crise interne du R.P.F. et rendu inutile toute tentative de compromis.

L'idée directrice du général peut, semble-t-il, se résumer de la façon suivante :

1. Mieux vaut moins de députés convaincus que beaucoup de parlementaires indécis.

2. De toute façon, le régime doit faire faillite et quand l'heure de l'échéance sonnera, il est préférable pour la nation qu'elle trouve pour la sauver un R.P.F. solide et sans faille plutôt qu'un R.P.F. traversé par des tendances contradictoires.

En soi, la dislocation du R.P.F. est un événement politique de première grandeur et qu'il ait été prévu et annoncé au cours de ces derniers mois ne diminue en rien l'importance que cette dislocation revêt pour le jeu des institutions parlementaires.

Quarante voix, cinquante peut-être vont être déplacées du pôle gaulliste vers celui des indépendants. A première vue, M. Antoine Pinay est le bénéficiaire désigné de l'opération R.P.F., ce qui devrait normalement renforcer la solidité de son cabinet et par voie de conséquence les chances de succès parlementaire de son expérience politique, économique et sociale.

M.-G. G.

VIGNOBLE

BOUDRY

L'épilogue d'un vol de métaux au tribunal correctionnel

Comme nous l'avons brièvement annoncé samedi, le tribunal correctionnel du district de Boudry a tenu audience vendredi matin sous la présidence de M. Roger Calame.

Ch. J. qui, manquant de travail, a dû abandonner son métier de bûcheron, s'est fait chiffonnier. A la suite d'un accident de bicyclette qui l'a handicapé assez longtemps, il s'est trouvé dans une situation financière d'autant plus désastreuse qu'il doit entretenir sa famille comptant quatre enfants. Il s'est laissé tenter par l'occasion de voler facilement des déchets de plomb ainsi que des fils de cuivre appartenant à la fabrique de câbles de Cortaillod. Le coup ayant réussi, J. retourne à trois reprises voler ce matériel, pour une valeur d'environ 1000 fr.

Quoique déjà condamné plusieurs fois pour des affaires moins graves, il fait preuve de franchise, reconnaît les faits et s'excuse en alléguant sa détresse financière. Le tribunal se montre clément en le condamnant à six mois d'emprisonnement avec sursis pendant cinq ans.

Vol ou emprunt ?

Telle était la question que le tribunal avait à résoudre dans la seconde affaire. Ayant sa bicyclette en réparation, L. P. s'est emparé d'une bicyclette de dame égarée près du kiosque à journaux de la gare C.F.F. de Colombier, pour aller se promener, comme il l'affirme devant le tribunal. Il arrivait à Boudry à vive allure quand, passant devant la gendarmerie, il bifurqua brusquement à gauche sans avoir indiqué son changement de direction, puis laissa le vélo devant l'hôtel du Lion d'Or pour aller boire un verre. Les agents aperçurent L. P. Frappés par l'apparence luxueuse de la bicyclette et par la façon de circuler de P., ils allèrent au Lion d'Or pour le questionner. P. se montra arrogant et refusa de donner des renseignements. Les gendarmes jugèrent bon de s'assurer de sa personne et séquestrèrent la bicyclette.

Grâce à une étiquette de la gare, la propriétaire fut retrouvée et son bien lui fut restitué le lendemain en parfait état.

P. était accusé de vol, mais il déclare qu'il ne voulait pas garder la bicyclette et personne ne peut prouver qu'il ait vraiment eu cette intention. Faute de preuve et après qu'il eut [illegible] quarante jours de détention préventive, P. est libéré des poursuites pénales et les frais sont mis à la charge de l'Etat.

Au tribunal de police

Homicide par négligence

Au tribunal de police, P. F. est prévenu d'homicide par négligence. Pour rendre service à M. Robert Balzaretti, peintre en bâtiment à Bevaix, P. F. a pris son tracteur et remorquant un char, il est parti pour Boudry avec R. B. et P. R. où ils allaient chercher du bois pour le transporter au domicile de Balzaretti.

Au retour, P. R. prit place sur le char pour surveiller le bois qui risquait de glisser pendant le transport, B. était sur le tracteur, derrière le conducteur P. F.

En arrivant sur le chemin communal du Suif, à Bevaix, R. S'aperçut soudain que Balzaretti n'était plus à sa place derrière le chauffeur du tracteur et il alarma celui-ci. Ils trouvèrent B. étendu à terre, derrière le char, en piteux état.

Le médecin appelé d'urgence ne put qu'assister à la mort de Balzaretti qu'il crut être décédé d'une crise cardiaque.

F. avait alors laissé croire que B. était sur le char et non sur le tracteur, chose défendue. La famille de B. ayant demandé l'autopsie, il fut constaté que B. avait eu les intestins écrasés par les roues du char, ce que le médecin n'avait pas pu constater, les roues munies de pneus ne laissent souvent pas de traces extérieures.

Le jugement a été remis à huitaine.

L'étiquette ne fait pas le cru

Tout l'après-midi a été occupé par l'affaire de J. M., père, qui avec quatre Suisses allemands : L. Sch., H. J. R. B. et J. H., est prévenu d'avoir mis des étiquettes portant le nom de divers vignerons sur des bouteilles contenant du vin d'une autre provenance, et d'avoir vendu à vil prix du vin neuchâtelois de mauvaise qualité. Le jugement sera également rendu la semaine prochaine.

LIGNIÈRES

Petites informations locales

(c) Nous relations l'autre jour qu'un char de foin avait pris feu en plein champ. Or, nous apprenons que le propriétaire, M. Olivier Geiser, a subi une distorsion d'un genou en sautant de celui-ci ; il a en outre eu des brûlures superficielles aux bras.

~~~

Notre doyenne, Mme Whaites-Gauchat, est décédée dans sa nonante-deuxième année.

~~~

Avec le beau temps, les fenaisons tirent à leur fin. La qualité peut être considérée comme meilleure que celle de l'année passée, et la quantité dépasse aussi la moyenne.

Cette saison également, les Suisses allemands du Bas sont venus en nombre, vu la sécheresse, acheter les récoltes pendantes, et les prix ont varié entre huit et quatorze francs les cent kilos.

~~~

A la carrière du haut, près de la Neuve-Métairie, le thermomètre marquait dans le chantier, ces jours passés, 54°. C'est donc dans une véritable fournaise que les ouvriers travaillaient.

CORCELLES

Pénurie d'eau

(c) Les autorités de la commune de Corcelles comme celles d'autres communes ont été priées de prendre des mesures sérieuses pour diminuer la consommation d'eau. L'arrosage au jet ou au tourniquet est interdit.

Or, il y a encore des citoyens qui prennent des avertissements de la commune pour un simple appel à la bonne volonté, bon pour les autres et non pour eux-mêmes. L'un d'eux vient de faire l'expérience qu'il n'en est rien et s'est vu couper l'eau de 18 heures à six heures pour avoir utilisé un tourniquet défendu.

RÉGIONS DES LACS

BIENNE

Inauguration du nouveau collège de l'Ecole secondaire des jeunes filles

(c) Toute la famille de l'Ecole secondaire, professeurs et élèves, entourée des autorités locales et cantonales, était réunie samedi dans le préau du nouveau collège.

Comme il se devait, c'est le maire, M. Baumgartner, qui prononça l'allocution d'ouverture de la cérémonie en souhaitant la bienvenue à tous les participants. Puis des élèves de langue française exécutèrent un chant accompagné d'exercices rythmiques.

M. Maurice Vaucher, président de la commission de l'Ecole secondaire, fit ensuite l'historique du nouveau collège et l'éloge des architectes qui ont su allier le confort à la simplicité et au bon goût.

Les jeunes filles de langue allemande prirent possession de la pelouse pour présenter des exercices d'assouplissement avec accompagnement de piano.

Ces productions furent suivies avec intérêt et fortement applaudies par tous les assistants, de même que le chant exécuté par toutes les élèves des 7me, 8me et 9me années.

Enfin, M. Virgile Moine, conseiller d'Etat et directeur de l'Instruction publique, monta à la tribune et prononça une allocution en langue allemande qui fut très goûtée et fort applaudie.

Pour terminer cette manifestation, M. Wyss, directeur des Travaux publics, remit les clefs du nouveau collège. Il exprima l'espoir que les jeunes filles se montreront dignes de ce nouveau bâtiment.

VAL-DE-TRAVERS

La route de Noirvaux rouverte à la circulation

(c) Les importants travaux qui avaient été entrepris l'année dernière sur le tronçon neuchâtelois de la route de Noirvaux sont terminés et la circulation se fait maintenant sans restriction sur une route qui, aussi bien du côté neuchâtelois que du côté vaudois, est en parfait état.

LA VIE NATIONALE

Le tirage de la Loterie romande

BULLE, 6. — Le tirage de la Loterie romande a eu lieu à Bulle samedi.

19.000 lots de 5 fr. tous les billets se terminant par 6.

1900 lots de 10 fr. tous les billets se terminant par 32.

950 lots de 20 fr. tous les billets se terminant par 629, 611, 693, 313, 439.

380 lots de 40 fr. tous les billets se terminant par 411, 432.

190 lots de 100 fr. tous les billets se terminant par 0977, 9335, 8798, 0324, 7332, 0166, 6523, 5031, 0568, 3856.

38 lots de 200 fr. tous les billets se terminant par 0746, 0945.

32 lots de 500 fr. les billets suivants : 425402, 372141, 331677, 348636, 384364, 470854, 317050, 315405, 477629, 459162, 464001, 312606, 442895, 362673, 479589, 455396, 311375, 450980, 463161, 408625, 344429, 463613, 480453, 366417, 315431, 459833, 325263, 468755, 471877, 436804, 437549, 353411.

30 lots de 1000 fr. les billets suivants : 403398, 362282, 460213, 436332, 399712, 473289, 355634, 404744, 368977, 406022, 368133, 314479, 433522, 386744, 490640, 479419, 396219, 315770, 483513, 498063, 334260, 357331, 422214, 475285, 355849, 383384, 413559, 364494, 450234, 469843.

3 lots de 2000 fr. les billets suivants : 394351, 351928, 357031.

1 lot de 5000 fr. le billet suivant : 409875.

1 lot de 10.000 fr. le billet suivant : 336563.

1 lot de 20.000 fr. le billet suivant : 403659.

1 lot de 30.000 fr. le billet suivant : 449546.

2 lots de 100.000 fr. les billets suivants : 493397, 466532.

4 lots de consolation de 500 fr. les billets suivants : 493396, 493398, 466531, 466533.

Seule la liste officielle fait foi.

Chute d'un alpiniste allemand au Cervin

ZERMATT, 6. — Un alpiniste allemand, Guentern Rhein, de Heidelberg, né en 1928, qui faisait l'ascension sans guide du Cervin, a fait une chute d'environ 1000 mètres sur le glacier en redescendant du sommet.

Une équipe de guides ira rechercher la victime lundi.

Un vagon déraille en gare de Lausanne

LAUSANNE, 6. — La Direction du 1er arrondissement des chemins de fer fédéraux communique :

Dimanche matin, 6 juillet, à 9 h. 40, une voiture du train 34 a, par suite de l'échauffement d'une boîte d'essieux, déraillé à l'entrée de la gare de Saint-Léonard, puis a été traînée, sur 600 mètres, causant d'assez gros dégâts aux installations, arrachant des jougs qui supportent la ligne de contact et entraînant ainsi des perturbations importantes dans la circulation des trains. Une voyageuse a subi une contusion, heureusement peu grave. La circulation a pu être rétablie dans la matinée par traction à vapeur.

CARNET DU JOUR

Cinémas

Théâtre : 20 h. 30 Pirates modernes.
Rex : 20 h. 30. Gigi.
Studio : Fermeture pour transformations.
Apollo : 15 h. et 20 h. 30. La bataille des sables.
Palace : 20 h. 30. Le désir et l'amour.

Mesdames,
Pour vos soins réguliers
HYGIÈNE INTIME
utilisez : LEUKORIDINE
Leukoridine est également efficace pour le traitement des affections inflammatoires gynécologiques: métrites, vaginites, leucorrhées (pertes blanches). La boîte pour 20 irrigations Fr. 4.40. En vente dans les pharmacies

Un député modéré élu à Paris

PARIS, 7 (A.F.P.) — M. Jean Legaret (Rassemblement des gauches républicaines) parti qui appuie le gouvernement de M. Pinay a été élu député de 2me secteur de Paris au scrutin de ballottage qui s'est déroulé dimanche. M. Jean Legaret a obtenu 246,010 voix. Le candidat communiste, en seconde position a recueilli 53,458 voix.

Il s'agissait de remplacer M. Pasteur Vallery-Radot (R.P.F.) démissionnaire.

Au cours d'un meeting

Un avion s'écrase sur l'aérodrome de Lyon

LYON, 7 (A.F.P.) — Au cours de la dernière épreuve d'un meeting organisé sur l'aérodrome de Bron, un avion s'est abattu et a pris feu.

Sept personnes, parmi lesquelles la célèbre aviatrice Maryse Bastié, ont trouvé la mort dans l'accident.

L'identification des victimes n'est pas achevée, les corps ayant été carbonisés, et seule la mort de Maryse Bastié est officiellement confirmée.

Importants changements dans la diplomatie soviétique

LONDRES, 7 (Reuter). — L'agence Tass annonce que M. Serge Kavtaradze, ambassadeur de l'U.R.S.S. en Roumanie, a été relevé de ses fonctions, et remplacé par M. Anatole Laurentiev, ambassadeur à Prague, qui le sera lui-même par M. Bogomolov, actuellement ministre adjoint des Affaires étrangères.

Autour du monde en quelques lignes

EN FRANCE, deux alpinistes de Chamonix ont réussi l'ascension du pilier sud du Grand Dru, arête rocheuse qui s'élève à 800 m. au-dessus du glacier de la Charpoua.

EN SUÈDE, on apprend que le troisième canot de sauvetage de l'hydravion Catalina, abattu par des avions russes, a été retrouvé dans le golfe de Finlande.

EN ESPAGNE, un violent incendie a éclaté dimanche matin au palais de Santa Telemo, ancienne résidence des ducs de Montpensier. Les dégâts sont considérables.

AU MEXIQUE, le peuple a élu hier un nouveau président de la République. On ne connaît pas encore les résultats.

EN IRAN, le Parlement a voté par 52 voix sur 65 votants « l'inclination » à M. Mossadegh. Celui-ci sera prié par le Shah de constituer le nouveau cabinet.

Aujourd'hui s'ouvre à Chicago la Convention républicaine

CHICAGO, 7 (Reuter). — Les deux camps formés par les républicains autour d'Eisenhower et de Taft sont d'accord pour condamner la politique étrangère du gouvernement de M. Truman et « ses tragiques erreurs » à l'égard du communisme mondial.

C'est ce qui ressort du programme de politique étrangère adopté à l'unanimité par une sous-commission et qui sera soumis lundi à une commission plénière de la Convention nationale du Parti républicain, programme dans lequel elle relève que ce gouvernement a provoqué la guerre de Corée en laissant l'Asie à l'arrière-plan de ses préoccupations.

D'après les déclarations faites par un membre de cette sous-commission à la presse, on y trouve les points ci-après :

1. Un appel pour que l'O.N.U. soit renforcée afin d'être en mesure d'atteindre les buts qu'on lui a assignés.

2. La critique de certaines dispositions des accords conclus avec l'U.R.S.S. et Yalta, Téhéran et Potsdam, et qui, selon les républicains, « ont conduit à l'asservissement des peuples libres ».

3. Une critique de la politique d'expectative du gouvernement Truman à l'égard du communisme, politique qui s'est révélée inefficace tant au point de vue économique que militaire.

4. Aide et encouragement aux peuples impatients de secouer le joug soviétique.

M. Barkley désire être le candidat des démocrates à la présidence

WASHINGTON, 7 (Reuter). — M. Barkley, vice-président des Etats-Unis, a décidé de faire campagne pour être désigné par le Parti démocrate comme candidat à la présidence.

M. Barkley, qui a 76 ans, fait partie du Congrès depuis trente-six ans. C'est un homme politique marquant et populaire dans tout le pays. On pense toutefois que son âge avancé lui sera un handicap.

AUX ÉTATS-UNIS, le nombre des morts durant les trois jours de la fête de l'indépendance se monte à 305.

Emissions radiophoniques

Lundi

SOTTENS et télédiffusion : 7 h., Radio-Lausanne vous dit bonjour et culture physique. 7.15, inform. 7.20, concert matinal. 11 h., pages d'opérettes d'Offenbach. 11.35, le Trio viennois 11.50, refrains et chansons modernes. 12.15, quelques pages de Liszt. 12.30, Peter Yorke et son orchestre. 12.45, signal horaire. 12.46, inform. 12.55, deux pages populaires. 13 h., Carmen, de Georges Bizet, acte 1. 13.40, une œuvre d'Henri Sauguet. 16.29, signal horaire. 16.30, le Tour de France cycliste. 16.45, de Beromunster : émission commune. 17.30, voyage avec un âne dans les Cévennes. 18 h., une page de Georges Auric. 18.10, le bridge, ce jeu qui a des lettres 18.20, jazz hot. 18.50, le micro dans la vie. 19.05, le Tour de France. 19.15, inform. 19.20, l'heure exacte et le programme de la soirée. 19.25, le miroir du temps. 19.45, escale... à Rio-de-Janeiro 20 h., George Melachrino et son orchestre. 20.15, la pièce policière : Un homme étonnant, ce Dupont, par Pierre Doléac et Jean Mermod. 21.40, vedettes en visite : Jean Bretonnières. 22.10, l'invitation au voyage. 22.30, inform. 22.35, sérénades XXme siècle : Radio-Sérénade, de Claude Delvincourt. 23 h. Radio-Lausanne vous dit bonsoir.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 6.15 et 7 h., inform. 7.15, disques. 11 h., de Sottens : émission commune. 12.15, musique populaire de partout. 12.30, inform. 12.40, concert par le radio-orchestre. 13.15, enregistré pour la première fois. 14 h., recettes et conseils. 16 h., Symphonie No 7 en ut majeur de Haydn. 16.30, l'orchestre Jean-Louis. 17 h., Mélodies françaises, par P Sandoz. 17.30, Die fümfti Klass vo 'der Hertenau 18 h., Trois madrigaux de Martinù. 18.15, mélodies modernes. 19 h., Wasser, Fische, Fischrecht und Fischfang in der Schweiz. 19.25, résultats du Tour de France. 19.30, inform. 20 h., vacances, vacances... 21.15, boîte aux lettres, 21.30, Concerto No 12 en la majeur K 414, de Mozart. 22 h., chronique hebdomadaire pour les Suisses à l'étranger. 22.15, inform. 22.20, Championnats du monde de tir, à Oslo. 22.25, Musique concertante pour flûte et piano, de H. Degen. 22.45, Quatre pièces de Wildberger.

AVIS TARDIFS

JEUNE VENDEUSE

est demandée par un commerce d'alimentation. Entrée immédiate. Ecrire sous chiffres V. B. 598 au bureau de la Feuille d'avis.
~~~

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

Trois retraites dans la police cantonale

La Chancellerie d'Etat nous communique :

Le sergent-major Charles Bourquin, chef de la 1re brigade à Neuchâtel ; le sergent Jules Ruchat, chef du détachement de Cernier, et l'appointé Charles Rattaly, stationné à Saint-Aubin, ont quitté leurs fonctions le 30 juin, après avoir accompli, le premier 42 ans de service, le deuxième 34 ans et le troisième 32 ans.

Le Conseil d'Etat leur a remis le service en argent aux armes de la République, au cours d'une réunion à laquelle participaient le chef du Département et le commandant de la police cantonale.

La couverture des déficits des chemins de fer privés neuchâtelois

(c) Le déficit du compte de profits et pertes du R.V.T., après 65,636 fr. d'amortissements des installations ferroviaires, est de 52,945 fr.

Ce déficit sera couvert de la façon suivante : Etat de Neuchâtel, 26,473 fr.; Fleurier, 8479 fr. ; Couvet, 6494 fr.; Saint-Sulpice, 2745 fr. ; Travers, 2581 fr.; Buttes, 2417 fr. ; Môtiers, 2348 fr. ; la Côte-aux-Fées, 953 fr. et Boveresse 455 fr.

Tels qu'ils viennent d'être publiés, les comptes d'exploitation des Chemins de fer des Montagnes neuchâteloises bouclent par un excédent de dépenses de 8402 fr. 46 pour le Ponts-Sagne-la Chaux-de-Fonds, et par un excédent de recettes de 17,205 fr. 72 pour le régional du Locle aux Brenets.

Pour ces deux lignes, le déficit du compte de profits et pertes, après 54,543 francs d'amortissements, solde par un déficit de 89,330 fr. Voici comment le déficit sera couvert par les communes intéressées et par le canton : Etat de Neuchâtel, 35,884 fr.; la Chaux-de-Fonds, 12,981 fr. ; la Sagne, 7727 fr. ; les Ponts-de-Martel, 9272 fr. ; Brot-Plamboz, 927 fr., le Locle, 1990 fr. et les Brenets 2986 fr.

Du point de vue du trafic, le R.V.T. a transporté l'année dernière 986,535 voyageurs et 83,074 tonnes de marchandises, animaux vivants et bagages ; le Ponts-Sagne 271,224 voyageurs et 2127 tonnes de marchandises, et le Brenets-Locle 304,708 voyageurs et 376 tonnes de marchandises.

LA VILLE

L'assemblée générale du Laboratoire suisse de recherches horlogères

On nous écrit :

Dans sa séance du jeudi 3 juillet, à Neuchâtel, présidée par M. Sydney de Coulon, président, l'assemblée générale ordinaire du Laboratoire suisse de recherches horlogères a ratifié les comptes de l'exercice écoulé et a fixé le budget pour l'exercice à venir.

Le rapport de la direction, présenté par M. Mugeli, met en relief l'activité déployée par les différents départements du Laboratoire. Six cents demandes, émanant de tous les milieux horlogers, ont obligé autant de recherches pour donner les renseignements demandés.

L'agrandissement des bâtiments a permis d'ouvrir un centre électronique dirigé par M. Jean Rossel, professeur à l'Université de Neuchâtel.

Le prix « Omega » a été décerné à un ancien élève du Laboratoire suisse de recherches horlogères, M. André Beyner, ingénieur horloger, pour son travail « Contribution à l'étude de l'isochronisme des petites oscillations élastiques ».

Dans la partie scientifique, le professeur Adrien Jaquerod parla du spiral de verre et l'intérêt qu'il présente pour les organes réglants.

Ensuite, le professeur Rossel, dans une brillante conférence, exposa le sujet très actuel de la chronométrie moléculaire et atomique. Quelques expériences suggestives illustrèrent ce riche exposé.

Après la séance du Conseil général

Il convient de préciser que lors de son intervention au sujet de l'officialité à accorder à la Musique militaire, M. Claude Berger (soc.) s'est élevé contre le principe même de cette officialité, plutôt que contre l'augmentation de la subvention. C'est la raison pour laquelle il a combattu l'entrée en matière de l'arrêté.

Petite alerte

Les premiers secours ont été alertés dimanche, peu avant 15 heures, et sont intervenus dans un logement de la rue des Sablons d'où s'échappait de la fumée. Il s'agissait d'un surchauffement d'un appareil de radio.

Un cambrioleur italien arrêté

La police de sûreté a arrêté un individu d'origine italienne nommé E. Colalti, qui était recherché pour plusieurs vols commis tant en Suisse qu'en Italie et qui était expulsé de notre pays.

On le soupçonne d'avoir commis deux cambriolages à Neuchâtel, l'un en 1951 et l'autre cette année.

La dive bouteille

La police locale a procédé hier après-midi à 17 heures à l'arrestation d'un individu qui, en état d'ivresse, faisait du scandale sur la place du Port.

Naissances

Monsieur et Madame A. LOCHER-GIRARD ont la joie d'annoncer la naissance de

Marie - José

Le 4 juillet 1952

Clinique Beaulieu, Evole 59 — Caille 38, Neuchâtel

Monsieur et Madame Jean WOLFLISBERG et Marianne ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur petit

Jean-Pierre

Peseux, 5 juillet 1952 — Clinique du Crêt

Un cycliste grièvement blessé à Monruz

Samedi, à 12 h. 05, un cycliste, M. E. S., maçon, domicilié à Saint-Blaise, qui débouchait des Saars sur la route cantonale à Monruz, se trouva en présence d'une automobile pilotée par M. S. R., d'Auvernier, qui roulait en direction de Saint-Blaise. Le cycliste hésita, puis fut atteint par la voiture et projeté sur le sol.

Il fut transporté à l'hôpital des Cadolles avec une fracture du crâne. Son état était hier soir aussi satisfaisant que possible.

La conférence internationale pour la protection intellectuelle a terminé ses travaux

Le comité permanent de l'Union internationale pour la protection des œuvres littéraires et artistiques, qui groupe les représentants de douze Etats, a mis le point final vendredi, à sa session de Neuchâtel. Les délégués ont été invités par les Bureaux internationaux de la propriété intellectuelle à Berne à une excursion à la Petite-Scheidegg, qui marquait par un délassement le terme de travaux fort délicats.

La dernière séance de travail, au palais DuPeyrou, a eu lieu jeudi. Les délégués se sont entendus sur tous les points en discussion et ont voté à l'unanimité six résolutions qui seront transmises aux gouvernements intéressés.

Le soir, les Bureaux internationaux ont offert aux participants à la session un dîner au palais DuPeyrou. Des personnalités neuchâteloises avaient été invitées, parmi lesquelles MM. Edmond Guinand, président du Conseil d'Etat, Camille Brandt, conseiller d'Etat, Pierre Court, chancelier, Paul Dupuis et Jean Liniger, conseillers communaux, Paul-René Rosset, recteur de l'Université, Maurice Neeser, président de l'Institut neuchâtelois, Carl Ott et René Dupuis, président et secrétaire général de l'A.D.E.N., Tell Perrin, professeur honoraire de propriété intellectuelle à l'Université. Il y eut deux discours, l'un très spirituel et finement documenté, de M. Bénigne Mentha, directeur des Bureaux internationaux à Berne, et l'autre d'une éloquence remarquable de M. Marcel Plaisant, délégué de la France.

Les délégués ont été enchantés de leur bref séjour dans notre ville et plus d'un laissait entendre qu'il ne se passerait pas longtemps jusqu'à ce que le Bureau permanent revienne y siéger.

A l'Ecole de mécanique et d'électricité de Neuchâtel

On nous écrit :

La commission de l'Ecole de mécanique et d'électricité appelée à fonctionner pendant la nouvelle législature (1952-1956) s'est réunie pour la première fois le 27 juin. Elle a désigné son bureau de la manière suivante : président, M. André Bonhôte, industriel ; vice-président, M. Arthur Studer, ingénieur ; secrétaire, M. René Guye, ingénieur ; assesseurs, MM. Hermann Jenny, chef monteur, et Pierre Nicollier, ingénieur.

Trois membres de la commission se sont retirés et ont été remplacés par de nouvelles recrues. Le président adresse aux anciens membres le témoignage reconnaissant des autorités pour le dévouement dont ils ont fait preuve, et souhaite que les jeunes suivent leur trace et contribuent eux aussi à la prospérité et au développement de notre établissement d'instruction professionnelle.

La collaboration établie entre l'établissement et le Technicum neuchâtelois a permis la normalisation des enseignements dans les deux écoles ; les élèves pourront ainsi, à l'avenir, recevoir le diplôme cantonal de technicien mécanicien ou électricien.

L'agrandissement du bâtiment est maintenant sur le point de s'achever. La commission songe à meubler les nouveaux locaux de machines et d'outils modernes.

Dans un rapport rapide, mais complet, le directeur exposa les grandes lignes de la réorganisation à la veille de se terminer. Un poste de chef du bureau de construction a été mis au concours et complétera l'équipe qui, avec la commission et la direction, conduira les destinées de l'école. Un maître d'allemand sera désigné prochainement, alors que deux maîtres nouveaux seront appelés à remplacer ceux qui, atteints par la limite d'âge fixée par la loi, devront nous quitter prochainement.

Quatre courses scolaires ont été organisées et ont eu un vif succès. Grâce aux réductions accordées par les C.F.F. à l'occasion de leur jubilé, il a été possible de conduire les élèves dans des contrées plus éloignées que précédemment. Tous sont revenus enchantés et gardent le meilleur des souvenirs de ces belles excursions. Des courses d'études, visites d'usines, de laboratoires et de fabriques, ont lieu chaque trimestre, et complètent heureusement l'enseignement intuitif donné aux élèves.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 5 juillet : Température : moyenne 28,2 ; min. 20,3 ; max. 34,4. — Baromètre : moyenne 723,6. — Vent dominant : direction : sud ; force : faible. — Etat du ciel : variable, clair ou légèrement nuageux.

6 juillet : Température : moyenne 27,6 ; min. 20,8 ; max. 34,5. — Baromètre : moyenne 722,2. — Vent dominant : direction : sud ; force : faible. — Etat du ciel : variable ; clair pendant la journée, légèrement nuageux le soir.

Hauteur du baromètre réduite à zéro
(Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

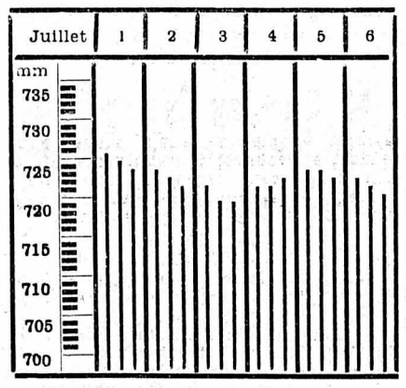

Niveau du lac, du 4 juillet, à 7 h. : 429.48
Niveau du lac du 6 juillet, à 7 h. : 429.45

Température de l'eau : 24°

Temps généralement ensoleillé et très chaud. Orages régionaux ce soir et lundi après-midi, surtout en montagne.

Suites mortelles d'un accident

Samedi 21 juin, Mme Thérèse Descloux, âgée de 63 ans, était renversée par un cycliste à Vauseyon au moment où elle venait de descendre du tram de Corcelles.

Mme Descloux qui avait été transportée aux Cadolles est décédée dimanche des suites d'une fracture du crâne.

Chronique de la chaleur

Ce dernier week-end a été particulièrement chaud. En effet, samedi, le thermomètre a indiqué un maximum de 34,4 degrés et dimanche 34,5, soit environ un degré de plus que vendredi.

Un nouveau bateau va bientôt naviguer sur notre lac

Depuis quelques mois déjà, un nouveau bateau à moteur, qui sera baptisé le « Romandie », était en chantier au port où le public s'intéressait fort à la construction de cette unité assez imposante puisqu'elle pourra transporter entre 120 et 130 voyageurs.

Le « Romandie » sera mis à l'eau mardi, dans le courant de la journée. Son propriétaire, M. Kölliker, a l'intention notamment d'organiser des courses directes jusqu'à Soleure, reprenant ainsi une ancienne tradition.

CHAUMONT

Grosse affluence

(c) Un grand nombre de citadins ont cherché hier à sortir de l'atmosphère surchauffée du bas. Ils ont préféré l'air léger de la montagne à l'entassement des plages. A Chaumont, ils n'ont pas été déçus. Les ombrages des grandes forêts et une légère brise leur ont permis de retrouver le repos.

Depuis 8 heures déjà, le funiculaire a commencé sa navette, sans arrêter jusqu'au soir. A 21 heures, il en était à sa cinquantième course, ayant transporté 1500 personnes environ dans les deux sens.

Tout au long de la Crête et jusqu'à la Charrière, les pâtures étaient peuplées de familles de la ville.

La fête de mi-été

(c) La Musique militaire a profité de la splendide journée de dimanche pour organiser sa très sympathique fête de la mi-été. A 7 heures déjà, les membres de la société débarquaient tout le matériel dans les pâturages Schneeberg au sud de la route montant au collège, et dès 11 heures, des marches alertes et entraînantes retentirent dans nos bois.

La Musique militaire a bien mérité son titre de fanfare officielle de la ville. Sous l'experte direction de M. G. Reuille, elle a exécuté tout au long de la journée une série d'œuvres qui ont eu plein succès. Un public nombreux a pris part à la fête. Chacun a pu d'ailleurs trouver plaisir à son goût. Les amateurs d'isolement se sont installés dans les bois voisins, tandis que ceux qui aiment la foule et les amusements se groupaient autour de la cantine et du jeu de quilles.

Dans la nuit de samedi à dimanche

Un violent incendie ravage la fabrique de cadrans des Geneveys-sur-Coffrane

Notre correspondant des Geneveys-sur-Coffrane nous téléphone :

Dimanche matin, à 3 heures environ, la fabrique de cadrans Le Prélet S. A. a été la proie des flammes. En quelques instants, le sinistre a pris de très grandes proportions, si bien qu'au matin, une grande partie du bâtiment était presque complètement détruit.

Le bâtiment de la fabrique du Prélet jouxtait à l'ouest une maison locative qui a pu être préservée non sans efforts, alors que la maison d'habitation du directeur de la fabrique, M. Willy Rossetti, a été gravement endommagée. La famille du directeur a pu s'enfuir à temps, mais tout le mobilier a été détruit.

Les ateliers, qui formaient le centre du bâtiment, et les bureaux ont beaucoup souffert. Seuls les dossiers ont pu être sauvés.

L'alarme fut donnée par un clairon, puis par le tambour et les cloches du village. Coffrane, voyant l'ampleur du sinistre, alarma à son tour son corps des sapeurs-pompiers. Par la suite, arriva de Neuchâtel le major Bleuler avec le camion des premiers secours.

La population entière des Geneveys-sur-Coffrane se sent touchée, car cette importante entreprise fait vivre la plus grande partie de ses ménages.

L'on doit relever le très gros travail fourni par les sapeurs-pompiers et par les quelque quarante ouvriers italiens qui se sont spontanément offerts pour combattre l'incendie et commencer le déblaiement avec tous les camions disponibles.

Les premiers résultats de l'enquête

M. André Marchand, juge d'instruction des Montagnes, M. Francis Weber, chef de la Sûreté, et plusieurs agents se sont rendus sur les lieux du sinistre et ont procédé à une enquête serrée.

D'après les premiers éléments recueillis, il semble que la malveillance doit être exclue. Le feu a éclaté dans les combles, dans un local où étaient entreposés des stocks de papier, les archives et des cartons contenant des boîtes d'allumettes.

Les enquêteurs se demandent si le feu n'a pas été provoqué par une combustion spontanée de ces allumettes. La question sera soumise à un chimiste.

Des blessés

Au cours des opérations de sauvetage, quelques sapeurs-pompiers ont été blessés. D'autre part, le garde-police a été renversé par une jeep et a subi quelques contusions.

Comment fut donnée l'alarme

Samedi soir avait lieu sur l'emplacement de la Société fédérale de gymnastique une kermesse organisée par la fanfare « L'Harmonie », des Geneveys-sur-Coffrane. C'est un membre de la société qui, rentrant au village et apercevant les flammes, donna l'alarme avec son trombone à coulisse. La réaction des habitants ne fut pas immédiate, car ils croyaient avoir affaire à quelque musicien attardé.

RÉGIONS DES LACS

LA NEUVEVILLE

Chute mortelle d'un motocycliste

(c) Samedi après-midi, à 13 heures, un motocycliste du Landeron, M. Muriset, né en 1907, se dirigeait sur Bienne, pilotant à forte allure une grosse machine quand, près des Gravières il perdit la maîtrise de son véhicule. Il se mit à zigzaguer sur la chaussée, vint heurter un boute-roue et tomba violemment sur la route.

Il fut relevé grièvement blessé par un automobiliste de Bienne. La victime fut transportée ensuite dans un hôpital de Neuchâtel. M. Muriset, qui souffrait d'une fracture du crâne, d'une fracture de l'épaule, de fractures des côtes et probablement de lésions pulmonaires, est décédé dans la soirée de dimanche.

MONSEMIER

Un enfant de 8 ans se noie

Hier après-midi, à 15 h. 15 environ, le petit Klaus Krebs, âgé de 8 ans, s'est noyé dans le lac de Neuchâtel, près de l'établissement du Tannenhof. Des baigneurs ont retrouvé son corps, en ignorant depuis combien de temps le malheureux enfant était sous l'eau. On fit appel au pulmotor de la police locale de Neuchâtel, mais toute intervention fut vaine.

ESTAVAYER

Mort de M. Henri Roulin conseiller communal

On apprend le décès, dans sa 42me année, de M. Henri Roulin, conseiller communal depuis 1946. M. Roulin appartenait au Parti conservateur ; il dirigeait le dicastère des domaines. Souffrant depuis une année, il a succombé à une hémorragie cérébrale.

Après avoir exploité la boulangerie du Château, M. Roulin s'était lancé dans l'hôtellerie ; il dirigeait l'Hôtel de Ville et présidait la Société des cafetiers de la Broye. Il avait naguère présidé le F.C. Estavayer.

Succès d'une jeune musicienne

Mlle Irène Guedel, d'Aegerten, près de Bienne, a obtenu le premier prix d'excellence pour violoncelle au Conservatoire national de Paris. La jeune artiste est âgée de 22 ans.

Vu l'abondance des matières, une partie de notre chronique régionale se trouve en septième page.

Correspondances

(Le contenu de cette rubrique n'engage pas la rédaction du journal)

Le douanier, les melons et la fièvre aphteuse

Permettez-moi, Monsieur le rédacteur, d'utiliser vos colonnes, pour présenter une plainte à l'autorité.

Le regrettable incident qui m'est arrivé pourrait encore affecter de mes concitoyens, de sorte qu'il me semble indiqué de m'adresser à l'autorité par la voie de la presse, afin d'orienter l'opinion publique.

Je me suis rendu, le 2 juillet, à Pontarlier, comme je le fais assez souvent, et j'y ai fait l'acquisition pour le prix de 1040 fr. — argent français — de cinq beaux melons, que je pensais offrir à des amis qui se réuniront autour de ma table. En passant la frontière, j'ai annoncé ces fruits au douanier qui, à ma grande stupéfaction, m'a répondu qu'il n'était pas question de dédouaner cette marchandise, car son admission sur le territoire suisse était formellement prohibée. M'informant des motifs de cette prohibition, le douanier me déclara que c'était par mesure prophylactique contre l'extension de la fièvre aphteuse. J'ai alors fait remarquer au douanier que c'était bien dommage que j'eusse acheté des melons, quoique à ma connaissance, ils ne poussent pas dans le Département du Doubs, mais que j'aurais dû faire l'acquisition de pamplemousses... ce à quoi le représentant de la douane m'a répondu immédiatement, avec courtoisie, mais non moins de fermeté « mais, Monsieur, rien ne passe, pas de fruits, pas plus de pamplemousses que d'autres, ni de légumes! Comme il n'était pas question de retourner à Pontarlier pour rapporter ces fruits au magasin, je me contentai de les distribuer au poste frontière français à la douane des Verrières-de-Joux, en priant ces aimables fonctionnaires de se régaler.

Vous conviendrez que c'est un peu fort de tabac, et c'est pourquoi, Monsieur le rédacteur, je me permets d'utiliser vos colonnes pour adresser la lettre ouverte suivante

A Monsieur Lebureau compétent,

Etant donné ce que j'écris plus haut, je vous serais reconnaissant de bien vouloir me faire connaître par la voie de la presse :

1. Sur quelle base légale une telle prohibition a été édictée ;

2. Quelle est l'autorité qui a formulé cette prohibition.

Recevez, Monsieur Lebureau compétent, mes bonnes salutations.

Maintenant, il me reste encore à vous présenter, Monsieur le rédacteur, toute ma reconnaissance pour l'accueil que vous avez bien voulu réserver à ma plainte, et je vous prie de croire à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Fleurier, le 3 juillet 1952.

René SUTTER, Fleurier.

VAL-DE-RUZ

Les GENEVEYS-s/COFFRANE

Assemblée de nos gymnastes

(c) Lundi soir se sont réunis les membres du comité de la Fête cantonale aux nationaux qui aura lieu en septembre prochain. Voici la composition définitive du comité : W. Colin, président ; C. Sandoz, vice-président ; R. Luthy, caissier ; F. Bedoy, secrétaire ; R. Voisin, vice-secrétaire.

Course d'école

(c) Mardi, nos différentes classes se sont rendues en course d'école aux Rochers de Naye. Favorisée par un temps superbe, cette course a obtenu un plein succès. Quatre cars ont tout juste suffi pour transporter tous les accompagnants et les élèves dans ce magnifique coin de notre pays.

AUX MONTAGNES

LE LOCLE

Est pris qui voulait prendre

(c) Un consommateur de l'Hôtel Fédéral du Col-des-Roches a tenté de soustraire à l'établissement un passage en caoutchouc de 250 fr., mais, ayant lancé l'objet de son larcin par la fenêtre, il éveilla l'attention du cuisinier qui alerta le patron, M. Métille.

Une chasse à l'homme s'organisa, et M. Métille l'ayant rejoint, le remit à la police locale, laquelle offrit au voleur le... passage de la nuit au violon.

Plainte a été déposée par le tenancier.

Monsieur et Madame Marius Antoniazzi et leur fils, au Landeron ;
Madame veuve Denis Antoniazzi et ses fils, à Romont,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Isidore ANTONIAZZI

leur cher père et grand-père, décédé subitement le 6 juillet, dans sa 70me année.

Le Landeron, le 6 juillet 1952.

L'office de requiem aura lieu mardi 8 juillet, à 8 heures. L'enterrement à 9 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Adieu, maman chérie.

Madame et Monsieur Albert Nobs ;
Madame Yvette Descloux et sa fille ;
Madame et Monsieur Eric Reichen, au Cerneux-Péquignot,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Thérèse DESCLOUX

née BERSIER

leur très chère et regrettée maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a reprise à Lui, ce jour, suite d'accident, munie des saints sacrements de l'Eglise.

Neuchâtel, le 6 juillet 1952.
(Draizes 6)

Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur, car leurs œuvres les suivent. Apoc.

Père, que votre volonté soit faite.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu mardi 8 juillet, à 13 heures.

Selon le désir de la défunte, la famille ne portera pas le deuil

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Comme je vous ai aimés
que vous vous aimiez aussi
les uns les autres.
Jean 13 : 34.

Madame Eugène Butticaz, à Corcelles ;
Madame et Monsieur Gindrat-Butticaz et leurs enfants, à Bâle ;
Mademoiselle Aline Butticaz ;
Madame et Monsieur Mürtezaoglu-Butticaz, à Neuchâtel ;
Madame Jeanne Chevalier, à Genève ;
les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Eugène BUTTICAZ

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère et parent, survenu samedi 5 juillet, dans sa 64me année, après une longue maladie.

L'ensevelissement aura lieu lundi 7 juillet à 16 h. 30.

Culte pour la famille à 16 heures.

Domicile mortuaire : Petit-Berne 2, Corcelles.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le cœur d'une mère est un trésor
que Dieu ne donne qu'une fois.

Monsieur Paul Tanner, à Hauterive ;
Monsieur et Madame Marcel Tanner-Christinat et leurs enfants, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame André Tanner-Tenthorey et leurs enfants, à Hauterive ;
Monsieur et Madame Roger Tanner-Pichonnat et leurs enfants, à Serrières ;
Madame et Monsieur Louis Hurni-Tanner et leurs enfants, au Locle ;
Monsieur et Madame Edmond Tanner-Mayor et leurs enfants, aux Deurres ;
Madame et Monsieur Ernest Müller-Tanner et leurs enfants, à Hauterive,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Paul TANNER

née Lina NOBS

leur bien-aimée épouse, maman, grand-maman, belle-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine et amie, qu'il a plu à Dieu de reprendre à Lui, dans sa 73me année, après une longue maladie supportée avec courage.

Hauterive, le 5 juillet 1952.

Car Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. Jean 3, 16.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu lundi 7 juillet, à 14 heures. Culte au domicile mortuaire, La Forêt, Hauterive, à 13 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Je me couche et je m'endors en paix, car toi seul, ô Eternel, tu me donnes la sécurité dans ma demeure.

Madame Andrée Golay-Buchenel ;
Madame veuve David Golay-Piguet, à Genève ;
Monsieur et Madame Charles Buchenel-Imhof, leurs enfants et petit-enfant, à Romanshorn et à Saint-Gall ;
Madame Suzanne Laesser-Buchenel, ses enfants et petits-enfants, à Bâle, à Nyon et à Boras (Suède) ;
Mademoiselle Andrée Piguet, à Genève ;
Madame veuve Adolphe Aerni, à Saint-Blaise, ses enfants et petits-enfants ;
les petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Eugène Buchenel ;
Mademoiselle Yvonne Dubois, à Territet ;
Monsieur et Madame Jean Dubois et leurs enfants, à Genève ;
Madame Eugénie Pellet, ses enfants et petits-enfants, au Sentier et en Tunisie ;
Monsieur et Madame Emile Golay, leurs enfants et petits-enfants, au Sentier,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Monsieur Charles GOLAY

industriel

leur bien-aimé mari, beau-frère, oncle, neveu, cousin et ami, survenu dimanche 6 juillet, après six mois d'épreuves supportées avec une admirable patience.

Neuchâtel, le 6 juillet 1952.

Celui que Christ a accueilli n'est pas perdu pour vous, comme il vous avait été prêté pour un temps, il est maintenant donné à l'éternité.

L'incinération, sans suite, aura lieu mardi 8 juillet. Culte au crématoire à 15 h. Culte pour la famille à 14 h. 30.

Domicile mortuaire : Draizes 77.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Le Conseil d'administration et le personnel de Micromécanique S.A. ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Charles GOLAY

directeur et administrateur délégué

Ils gardent un souvenir profondément reconnaissant de son activité inlassable et de sa direction clairvoyante et bienfaisante.

Le comité de l'*Amicale des Arts de la Côte* a le devoir de faire part du décès de son membre dévoué,

Monsieur Charles GOLAY

membre fondateur de la société.

Peseux, le 6 juillet 1952.

Au revoir, cher frère.

Monsieur Edouard Vaucher et ses enfants ;
Monsieur Albert Vaucher et famille ;
Monsieur et Madame Louis Vaucher ;
Monsieur Maurice Vaucher ;
Monsieur Henri Bourquin-Vaucher et famille, à Neuchâtel ;
Monsieur Alexis Chautems-Vaucher, à Cormondrèche ;
Monsieur Georges Vaucher,
ont la douleur de faire part du décès de leur cher frère, oncle et parent,

Monsieur Henri VAUCHER

survenu dans sa 80me année, après une courte maladie.

Cormondrèche, le 7 juillet 1952.

L'enterrement, sans suite, aura lieu à Cormondrèche, lundi 7 juillet.

Le comité de la *Corporation de Cormondrèche* a le regret de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Henri VAUCHER

L'ensevelissement a lieu aujourd'hui lundi, à 15 heures.

J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi.
2 Tim. 4, 7.

Monsieur et Madame Marcel Kopp et leurs enfants, à Boudry ;
Madame et Monsieur Robert Verdon-Kopp et leurs enfants, à Chez-le-Bart ;
Monsieur et Madame François Kopp et leurs enfants, à Cortaillod ;
Monsieur et Madame Charles Racine, à Colombier ;
Monsieur Henri Racine, ses enfants et petits-enfants, à Villars-sur-Yverdon ;
Monsieur et Madame François Racine, à Concise, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Emmanuel Racine, à Brügg-Bienne, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame veuve J. Hüther, à Colombier, ses enfants et petits-enfants,
ainsi que les familles alliées, Racine et Gillard,
ont le grand chagrin de faire part du décès de leur chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et cousine,

Madame Rose KOPP

née RACINE

survenue après une longue maladie vaillamment supportée, dans sa 74me année.

Tu fus une bonne maman.

Hospice de la Côte, le 6 juillet 1952.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Aubin, mardi 8 juillet 1952, à 13 h. 30. Culte pour la famille à Chez-le-Bart à 13 h. Départ du domicile à 13 h. 15.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Monsieur Etienne Rau, à Boudry ;
Madame et Monsieur René Staempfli-Rau, à Rio-de-Janeiro ;
Monsieur et Madame William Rau et leurs filles, à Boudry ;
Mademoiselle Louise Doret, à Lutry ;
Mademoiselle Adèle Rau, à Lausanne ;
les familles parentes et alliées,
font part du décès de leur chère mère, grand-mère, belle-mère, sœur et parente,

Madame William RAU

née Marie DORET

que Dieu a reprise à Lui dans sa 81me année, après une longue maladie.

Dieu est amour.

L'enterrement, sans suite, aura lieu à Boudry, le 8 juillet 1952, à 13 h. Culte pour la famille à 12 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part